

IA

CEEF

Bureau de dépôt  
Bruxelles X

juin 94 n°42

---

PERIODIQUE TRIMESTRIEL

---

**Le mot de la Présidente** ..... 3**Dossier «S.P. et Emploi»:**

- Chronique médicale ..... 4
- Et vous, comment vivez-vous votre situation professionnelle ou votre reconversion? ..... 7
- Que nous dit la législation?
  - Introduction ..... 12
  - Le Fonds Communautaire ..... 12
  - Les possibilités d'orientation et de formation professionnelle ..... 13
  - Licencier une personne malade: est-ce possible? ..... 15
- Quels sont les moyens pour y faire face?
  1. Première partie: Que fait la Ligue?
    - Introduction ..... 17
    - Le groupe Emploi ..... 17
    - Le groupe Législation ..... 19
    - Le groupe Logement: L'adaptation du poste de travail .. 20
  2. Deuxième partie: Autres associations qui se préoccupent du problème de l'emploi pour personnes handicapées
    - Le CAR-N ..... 22
    - Handicapés et Informatique ..... 23
    - Centre de Réadaptation au Travail 24
    - Conclusions ..... 24

**Petites annonces** ..... 25**Le saviez-vous?**

- Politique globale d'intégration des personnes handicapées en région wallonne ..... 28
- Création d'un centre de traitement de la SP. .... 28
- Informations concernant le Centre de Fraiture ..... 29
- Le nouveau syllabus sur la journée du 19 mars ..... 29

**Humour et Détente**

- Musique, Maestro: Lambert Chaumont ..... 30
- Du travail... pour nos matières grises! (Jeux) ..... 30
- Poème ..... 31

**Nouvelles des Comités**

- Hainaut ..... 32
- Namur ..... 35
- Liège ..... 36
- Brabant ..... 37
- Luxembourg ..... 38

**Tourisme et Voyages** ..... 42**Nouvelles Européennes** ..... 44

Les textes pour le journal doivent nous parvenir avant les 10 février, 10 mai, 10 août et 10 novembre de chaque année.

Chaque auteur est responsable de son article. La Rédaction se réserve le droit de refuser ou de raccourcir les articles.

Les opinions contenues dans les différents articles de cette revue ne rejoignent pas forcément les points de vue officiels de la Ligue, Communauté Française.

Les biens et services faisant l'objet d'une publicité dans «La Clef», ne sont pas forcément considérés comme les meilleurs par la Ligue, Communauté Française.

**Comité de rédaction**

Mme J.M. du Fontbaré	Mr Henri Goethals
Mme Lucie Crabbé	Mr Mairiaux
Mme Véronique Debry	Mme Anne-Marie Moreels
Mme Claude Kervyn	Mr Fernand Renard
Mr Michel Guillaume	Mme Colette vander Straeten
Mr Maurice Garrais	

**Mise en page et maquette**

Mme Claude Kervyn  
Edition & Imprimerie

**Graphisme**

Mr Lefebvre  
Centre d'éducation du Patient A.S.B.L.  
Mr Serdu



## Chère amie, Cher ami,

Quand le travail pose question, ou que se profile à l'horizon l'arrêt de l'activité professionnelle, pour différentes raisons, la personne atteinte de S.P. se demande certainement ce qu'il faut faire...

Rester passif? Abandonner le travail ou s'y cramponner?

Aménager le temps, ou le poste de travail?

Est-il possible d'être licencié par l'employeur?

Autant de questions auxquelles la Ligue tente de répondre dans cette deuxième partie du « dossier Emploi ».

*Les témoignages de ceux et celles qui vivent des expériences difficiles et/ou encourageantes, permettront à chacun une réflexion sur les priorités à mettre en oeuvre dans ce domaine.*

*Permettez-moi ici de remercier tous ceux qui, de cette manière, ont contribué à la qualité et la richesse de ce dossier.*

La Ligue est très consciente du problème de l'emploi lié à la maladie C'est pourquoi, certains groupes de travail s'y intéressent de près et sont là pour vous accompagner. Il s'agit des groupes Emploi, Législation et Logement. Parfois aussi, ils vous proposent de participer à leurs nouvelles initiatives. Le groupe Emploi, par exemple, vous invite à une grande journée, le 10 septembre. Pour en savoir plus, allez voir à l'intérieur! Ces groupes sont d'autant plus sensibles à vos interrogations qu'ils ont parmi eux plusieurs personnes atteintes de S.P.

D'autres associations vous parlent également de ce qu'elles tentent de faire dans le domaine de l'emploi pour les personnes handicapées.

*Ce dossier ne répondra probablement pas à toutes vos questions, mais peut-être, à certaines d'entre elles; il ne résoudra pas vos problèmes, mais ouvrira - nous l'espérons - la réflexion sur le choix des orientations qui s'offrent à vous.*

Mais « la Clef » garde aussi en réserve un peu d'humour; quelques bonnes nouvelles pour ceux qui voudraient partir un peu plus loin, et - comme toujours - des activités organisées par les différentes provinces.

Les vacances sont proches. Je souhaite qu'elles soient ensoleillées, tant dans le ciel que dans vos cœurs.

**J.M. du Fontbaré.**

**DOSSIER****SPECIAL**

# SP ET EMPLOI

**Nous voici au rendez-vous pour la deuxième partie de ce dossier consacré à l'emploi.**

**Laissons d'abord la parole au  
D<sup>r</sup> KETELAER,  
du Centre de Réadaptation  
de Melsbroek**

Le médecin spécialiste en réadaptation neurologique porte un regard bien particulier sur la maladie et les personnes qui en sont atteintes. Il aborde la personne souffrant de sclérose en plaques (SEP) non pas uniquement en tant que malade mais aussi comme une personne à part entière disposant, à côté de réelles possibilités fonctionnelles, d'un potentiel d'aptitudes organisatrices et créatrices. Il convient, dès le départ, de voir quelles sont les aspirations de chaque personne et dans quelle mesure elles peuvent être rencontrées.

Les symptômes de la maladie (déficience) provoquent une diminution de l'autonomie fonctionnelle (incapacité).

Cette limitation sur le plan fonctionnel a des conséquences socio-professionnelles et familiales (handicap) qui ont une répercussion immédiate sur la qualité de vie: les possibilités professionnelles, l'hébergement, la situation financière, la dépendance d'autrui, le transport, les contacts sociaux.

Déficience ► Incapacité ► Handicap



Lors d'une consultation de réadaptation, ces éléments sont toujours pris en considération.

A côté des aspects physiques, qui forment la base de tout examen clinique médical, une attention particulière est réservée aux répercussions sur la vie journalière et ses conséquences directes qui constituent le handicap.

Le maintien de l'activité professionnelle est à cet égard un élément fondamental de l'intégration sociale. La perte de l'emploi induit automatiquement une réduction de la situation financière et l'appauvrissement des contacts sociaux.

Il en découle que l'attitude du médecin adaptateur sera, à l'encontre de beaucoup d'autres de ses collègues, plutôt orientée vers le maintien du travail.

La réalité est souvent bien différente: nombreux sont ceux pour qui l'annonce du diagnostic provoque l'arrêt de toute activité professionnelle.

## Comment expliquer l'arrêt prématuré de l'emploi chez les personnes atteintes de sclérose en plaques?

Une étude pilote, réalisée par la Ligue Belge de la Sclérose en Plaques et le Centre National de la Sclérose en Plaques, à la demande du Fonds Social Européen, a livré des informations très intéressantes: chez 225 personnes atteintes de SEP de moins de 45 ans, travaillant (premier groupe de personnes) ou ayant arrêté de travailler (second groupe) depuis moins de 2 ans, il apparaît que le degré d'atteinte fonctionnelle est superposable dans les deux groupes.

**L'atteinte motrice n'est donc pas l'élément responsable de l'arrêt du travail.**

**Chez les personnes atteintes de SEP de moins de 45 ans, ce sont essentiellement des facteurs psycho-sociaux qui déterminent si le travail sera poursuivi: les possibilités d'adaptation de la personne atteinte et la qualité du support social déterminent les chances de rester au travail.**

**On constate que la perte d'emploi coïncide souvent avec une perte du support émotionnel de l'environnement familial et socio-professionnel.**

Le soutien proposé par les instances officielles offre la plupart du temps une aide orientée vers le non-emploi: les mutualités octroient des indemnités de maladie, la plupart des médecins proposent des jours de congé et conseillent le repos.

Ces solutions aboutissent à un éloignement physique et psychologique du monde du travail. **Le système de la sécurité sociale conduit alors plutôt à l'exclusion qu'à l'intégration dans le marché du travail.**

Cette constatation souligne l'importance de l'information et de l'accompagnement précoce.

*Suite page 6*

Le besoin d'une information très complète sur la maladie et ses répercussions physiques et psychologiques s'impose, tant pour la personne atteinte que pour son environnement familial.

La guidance psycho-sociale est tout aussi nécessaire. Les contacts réguliers avec d'autres familles, confrontées à des problèmes similaires, peuvent mener à une meilleure compréhension des situations vécues et renforcer les relations avec l'environnement.

La guidance psychologique au niveau des relations de travail, en général peu ou pas prises en compte, devrait prendre plus d'importance.

La Ligue -Communauté Française- et notre Centre ont développé, au cours des dernières années, plusieurs initiatives qui visent à obtenir une meilleure réinsertion familiale et socio-professionnelle.

Grâce aux projets «Emploi et Sclérose en Plaques» et «Horizon», subsidiés par la Commission des Communautés Européennes, des jeunes handicapés, travaillant partiellement ou désirant travailler, ont eu l'occasion de participer à des programmes de formation.

Certains ont pu trouver du travail, d'autres ont amélioré la qualité de leur travail ou se sont mieux adaptés aux conditions de la vie professionnelle, d'autres encore participent au groupe «Emploi» de la Ligue ou se forment pour conseiller des personnes fraîchement confrontées à la maladie (formation de formateurs).

La Vlaamse Liga organise régulièrement des journées d'information pour les personnes récemment confrontées au diagnostic de sclérose en plaques.

A Melsbroek, un programme d'information et de guidance «Ecole de la Sclérose en Plaques» a été mis au point pour les personnes dont l'atteinte remonte au maximum à 5 ans.

Ce programme propose un cycle de cours et d'entretiens. Plusieurs disciplines y participent. Chaque séance comprend une heure de cours (causes connues et traitements, troubles urinaires, apports de la kinésithérapie, travail et législation sociale...), suivie d'une heure d'échange dirigés par un thérapeute.

Une soirée par semaine, pendant 10 semaines, la personne SEP et son conjoint assistent à ce programme de formation et d'accompagnement. Il leur permet d'acquérir un meilleur contrôle pour faire face à la maladie, d'être mieux préparés pour l'avenir.( )

Toutes ces initiatives ont certainement contribué à créer un climat plus favorable au maintien de l'emploi.

La sensibilisation du grand public reste essentielle à cet égard et est une entreprise de longue haleine. Elle tend à faire accepter le fait que l'emploi pour les handicapés est aussi un droit et qu'il est prioritaire par rapport à l'accueil et aux allocations en ce qui concerne l'épanouissement de la personne.

Nous pouvons partager une des conclusions du symposium «Assessing Needs» organisé par la «International Society of Cerebral Palsy» à Cambridge, en 1984:

«Le désir de travailler est inséparable de la nature humaine et vise bien au-delà de la satisfaction des simples besoins matériels».

**Dr. KETELAER**  
(Centre de réadaptation de Melsbroek).

( ) Note de la Rédaction: L'«école de la Sclérose en Plaques» (M-S School) a été mise sur pied par le Centre de Melsbroek et reprise ensuite par la Ligue-Communauté Néerlandophone pour l'ensemble de leur territoire. Ce programme s'adresse aux néerlandophones.

## Et vous, comment vivez-vous votre situation professionnelle ou votre «reconversion»?

### Introduction

*Vous trouverez, dans les pages qui suivent, beaucoup de témoignages; aussi bien de personnes encore au travail que d'autres qui ne le sont plus.*

*En décidant de partager avec vous «ces tranches de vie», notre but n'est pas d'étaler des émotions et des morceaux d'intimité sur la place publique, mais plutôt, de mettre en évidence l'extrême différence dans les situations qui sont vécues et la variété des réponses qui y sont apportées.*

*Peut-être trouverez-vous dans cette diversité quelque chose qui vous semblera familier par rapport à votre propre situation. Ou au contraire, serez-vous étonné par les réactions que d'autres ont eues et que vous n'auriez pas eues vous-même.*

*Mais l'important n'est-il pas justement de se laisser interpeller et de «regarder» la réflexion et les réactions que cela suscite en vous?*

QUAND JE  
DIS QUE J'AI  
LA S.P.,  
LES  
VISAGES SE  
FERMENT ...



.. ET QUAND  
JE DIS  
QUE S.P. VEUT  
DIRE  
"SCLÉROSE EN  
PLAQUES"  
C'EST LES  
PORTES  
QUI SE  
FERMENT!

EMPLOI ...

sonls.

### L'employeur face à la maladie de son employé(e): le prétexte ou le silence.

**Fabienne COLLOT**

J'ai commencé à travailler à 19 ans et demi; à temps plein dans un home tenu par des religieuses.

Suite à une fatigue intense, je consulte et le diagnostic de S.P. me tombe dessus comme un couperet. Toutefois, je continue à travailler à mi-temps. Entre-temps, je me mets en ménage, ce qui n'a pas l'air de trop plaire au milieu professionnel dans lequel j'évolue.

Après 2 ans, **on me licencie, avec pour motif: «ce sera plus facile pour toi, avec ta maladie!!»**

J'ai ressenti une grande humiliation et une dévalorisation, parce qu'on me licenciait - cause S.P.- alors qu'en réalité, c'était ma situation familiale qui était visée. J'aurais préféré que l'argumentation soit plus précise, je l'aurais moins mal encaissé.

A ce moment, j'entre en contact avec le service social LBSP de ma province, qui m'aide à régulariser le dossier mi-temps chômage, mi-temps mutuelle. Et, plus tard, je retrouve du travail à mi-temps.

Il y a 5 ans maintenant que j'assume cet emploi. J'ai manqué 15 jours en 93, pour une poussée. Même si parfois j'ai des picotements et que je suis fatiguée, j'y vais et je ne cache pas mon problème à mes collègues.

Des remarques fusent parfois: «pourquoi ne te mets-tu pas en mutuelle?». Mon boulot est très important pour moi et me permet d'avoir des contacts humains: c'est un but qui me stimule.

Entre-temps, je me suis mariée et j'ai un petit garçon de 15 mois.

Ma vie est un combat; une interpellation de tous les jours, mais je commence à entrevoir un fil conducteur.

Suite page 8

## Le travail qui nous rend notre dignité d'homme.

### Monsieur SPRONKEN

Si vous cherchez à savoir ce qu'est un homme actif, allez frapper à la porte de Mr. Spronken: il vous expliquera...

Sa vie professionnelle est incroyablement variée et remplie! De technicien en prothèse dentaire au début de sa carrière, il est passé comme transporteur de médicaments urgents puis comme garde de nuit (pour pouvoir suivre des cours de programmation pendant la journée!). En 1971, il est entré comme aide-magasinier dans une firme de produits pour voiture (tout en suivant en même temps des cours de comptabilité) et repartit avec la fonction de chef de personnel un an plus tard (suite à la fermeture de l'entreprise)!! Depuis 1972, il travaille dans une société concessionnaire automobile, où il occupe un poste à responsabilité.

Comme il le dit lui-même, il n'avait « pas le temps » d'être malade...

En 1975, il s'est réveillé avec une paralysie du bras.

Huit ans plus tard, c'est une insensibilité du côté droit, cette fois.

Mais, à chaque fois, 10 jours après, il avait récupéré 95% de ses capacités... et n'avait donc jamais été à l'hospital!

Mais la maladie le rattrape au tournant... Il devient très vite fatigué et a des pertes d'équilibre. En 1991, il tombe. A ce moment précis, il réalise qu'il est atteint de S.P..

Le médecin, après examens complets cette fois, n'ose pas le lui annoncer... Alors, il lui dit: « Docteur, changeons de rôle. Je suis le médecin et vous, le patient. Voilà ce que je dois vous annoncer: Monsieur: vous êtes atteint de S.P.... ».

Le médecin, soulagée et impressionnée à la fois, lui suggère d'arrêter de travailler. La réponse est catégorique: « Ou bien je me bats, ou bien je me flingue! ». Ce n'était pas la peine de lui demander laquelle des deux solutions il avait choisie!!



Aujourd'hui, il continue d'assumer son travail, tout en gardant ses engagements de président d'une association pour handicapés et de conseiller pour le C.P.A.S. de sa commune.

Il dit lui-même que ce qui l'aide beaucoup, c'est à la fois le fait de faire des choses qu'il aime, parce que cela lui donne de l'énergie et le fait d'avoir une famille unie, ce qui est très important pour le moral.

Avec le temps, il apprend à vivre avec les nouvelles limites apportées par sa maladie. Mais son humour aussi s'est adapté à la situation et reste tout aussi incontournable!

Interview réalisée par C. Kervyn.



## Entre le marteau du « sentiment d'utilité » et l'enclume de « la maladie qui progresse »...

**M.G.**

Oui, je travaille encore.

Ma maladie fut diagnostiquée en 1968; jusqu'en 1992 ce fut aisé car jusqu'alors, je marchais. Je suis maintenant en voiturette.

Je suis cadre dans une administration locale et régionale et je dirige une vingtaine de personnes.

Il est vrai que je bénéficie d'un environnement parfait: collègues dévoués, compréhensifs,.... Mais ma charge de responsable de service est stressante.

Il est évident qu'être cadre favorise le fait de travailler et je trouve indispensable de le faire aussi longtemps que possible.

Mais la fatigue est difficilement gérable; prendre le temps de faire les choses est indispensable mais difficile en milieu professionnel où l'on est tenu à des obligations bien compréhensibles.

Les autorités, desquelles je dépends, protègent le travail des personnes handicapées. C'est ainsi que j'ai pu bénéficier de l'équipement de mon poste de travail ainsi que des locaux dans lesquels mes services sont logés.

Un bon cadre de vie tant professionnel que personnel aide beaucoup, mais les choses se compliquent quelque peu pour moi en raison d'évènements indépendants du milieu professionnel mais qui me stressent (émotions violentes au niveau privé).

Idéalement, il conviendrait d'éviter autant que faire se peut toute émotion...



**Bernard WAGNER**

Je vivais avec la S.P. depuis une quinzaine d'années quand j'ai été licencié par un joyeux et social employeur (!). Motif: absence prolongée pour cause de maladie...

Toute ma vie professionnelle s'était effondrée. Après 2 ans de repos complet (impossible de faire autre chose!), j'appris peu à peu à vivre avec la maladie, à négocier avec les moments difficiles et les heures plus confortables.

Je proposai mes services (quels qu'ils soient: travaux de bureau) aux gens que je connaissais, dans le seul but de m'occuper. Peu à peu, les demandes se firent plus nombreuses. Je fis l'acquisition d'un micro-ordinateur et, de là, tout redémarra.

Je pris un registre de commerce, puis fondai une SPRL qui s'occupe de l'informatique de clients divers. Tous ces gens ont évidemment été mis au courant de mon problème et de chez moi, avec un système par téléphone, je puis maintenant travailler pour eux de façon lucrative.

En retrouvant des contacts professionnels, j'ai aussi retrouvé confiance en moi et j'ai pu redresser, par des moyens simples, un aspect important de ma vie.

Rien n'est réussi d'avance, mais l'attitude d'ouverture aux autres et l'aide précieuse de quelques (rares) proches m'ont donné la force d'attirer à moi l'activité dont j'avais besoin.

*Suite page 10*

## La maladie: un tremplin pour de nouveaux défis...

**Jean-Luc THIEBAUX**

Pendant plusieurs années, j'ai travaillé au sein d'un service social communal. Notre tâche consistait à répondre aux diverses demandes de la population.

Etre au service des autres était une de mes préoccupations principales et je me sentais heureux comme un poisson dans l'eau dans ce travail.

Mais un jour, le pavé est tombé dans la mare. D'abord, il y eut la fatigue. Bientôt, les symptômes se multiplièrent. On ne pouvait exclure l'hypothèse d'une SP.

Je pris la décision de poursuivre mes activités à mi-temps, avec l'accord du médecin-conseil et de l'employeur. Mes collègues, tout comme mon entourage, m'apportèrent un immense soutien. J'ai bénéficié, à tout moment, d'une très bonne compréhension du milieu professionnel.

Après un nouvel arrêt de travail, j'ai voulu de nouveau reprendre le travail à mi-temps. Un sentiment de dégradation m'envahissait. La bonne compréhension de mes collègues me mettait mal à l'aise. De nouvelles rechutes ont suivi et il a fallu interrompre mes activités.

Plus tard, une assistante sociale me parla du projet Horizon. Je me suis inscrit aux formations, mais j'ai dû les interrompre, pour des raisons de santé. Quelque temps plus tard - le projet Horizon ayant débouché sur le groupe Emploi- j'ai pu m'intégrer à ce groupe.

Actuellement, j'en fais encore partie et nous fonctionnons ensemble depuis plusieurs mois maintenant.

De répondre aux personnes qui font appel à nous, pour des problèmes liés à l'emploi, m'a fait retrouver le goût de ce milieu professionnel que j'avais perdu. Mais plus que le goût, c'est mon idéal que je retrouve: celui de me tourner vers les autres et de leur apporter mon aide.

Bien sûr, je travaille bénévolement, ce qui me permet de le faire suivant mes capacités. Cependant, cela me demande une grosse dépense d'énergie et les poussées sont toujours bien là. Mais je relève le défi, parce que je me sens «nourri» et que je réponds à un besoin intérieur profond.

**Bruno BALLERINI**

J'étais peintre en bâtiment depuis 10 ans, quand, le 27 octobre 1987,... je suis diagnostiqué SP. Très vite, je me suis trouvé en incapacité de travail. Vu mon manque d'équilibre et divers symptômes qui me minaient, il n'était plus question de grimper aux échafaudages, ni aux échelles.

Je me pose mille questions: «Je suis foutu; qu'advient-il de moi?». Je m'informe; on m'informe; je comprends mieux. L'entourage commence à m'écraser; je me sens mourir.

1988: je me sépare de mon épouse. La SP y est pour une toute petite part. Je le dis pour que, vous qui me lisez et dont le couple serait chancelant, ne me preniez pas en exemple. Restons honnêtes.

En 1990, je suis toujours en incapacité et le moral, après bien des déboires, est requinqué. L'avenir m'appartient. Je rencontre ma compagne, la vie reprend des balises qu'elle n'avait plus: les enfants, les projets auxquels un SP croit qu'il ne pourra plus jamais avoir accès.

1993: je lis une publicité qui parle d'un projet «Horizon» au sein de la Ligue. J'y adhère et me voilà embarqué dans une nouvelle aventure.

**Et la SP dans tout cela ?**

**Elle est toujours en moi, bien sûr; elle ne m'a pas quitté, mais je la vis autrement, car je trouve en moi le moyen d'y faire face.**

1994: suite du projet Horizon. Je suis toujours là.

Une équipe de 6 personnes: 3 personnes atteintes de SP (dont je fais partie) et 3 membres du personnel de la Ligue se sont donné pour but de créer le groupe «Emploi».

Dernièrement, j'ai mis sur pied une ASBL «Les Marottes» et j'organise des promenades en charrettes, tirées par un ou des chevaux de trait.

Encore plus récemment, la Ligue m'a engagé, à raison de 12 heures/semaine, après accord

du médecin-conseil. Mes charges principales sont d'organiser la journée internationale sur l'emploi, le 10 septembre 94 et de réfléchir à la création d'un mouvement «bourse, coopérative, ou autre...» qui permettra aux affiliés d'y participer ou d'y trouver des informations.

En conclusion, je voudrais dire à chacun qu'il est possible d'élargir ses limites. Si vous n'essayez pas, vous ne saurez jamais. Et un échec ne veut pas automatiquement dire abandon...

Voilà où mon parcours m'a conduit jusqu'à ce jour. Je ne peux le résumer qu'en disant que je me sens être un homme à part entière, avec ses défauts et ses qualités.

Note de la rédaction: Par manque de place, plusieurs témoignages n'ont pas pu paraître dans ce dossier... Mais nous avons tenu à les garder...

Vous les trouverez dans une publication à part, disponible à la Ligue, Chée de Louvain, 367/6 à 5004 Bouge. Si cela vous intéresse, contactez-nous, nous vous l'enverrons gratuitement...

Cette publication, nommée «Autres témoignages sur la S.P. et l'emploi», contient les articles des personnes suivantes: Mr. Maury Roland; son médecin; Mr. Antonio Pistone Nascone; Emilie, Annie et Mr. Michel Guillaume.



## Que nous dit la législation ?

### Introduction

*Dans le numéro du mois de mars, nous avons abordé la Convention Collective de Travail n° 26. Aujourd'hui, nous voudrions compléter cet article et mettre en évidence les autres dispositions prévues par le Fonds Communautaire. Vous trouverez également un article sur les possibilités d'orientation et de formation professionnelle. Enfin, dans la troisième partie, nous étudierons la question: « Licencier une personne malade, est-ce possible ? »*

### Le Fonds Communautaire pour l'intégration sociale et professionnelle des personnes handicapées

#### Mesures prévues dans les secteurs public et privé.

- Intervention dans la rémunération et les charges sociales.

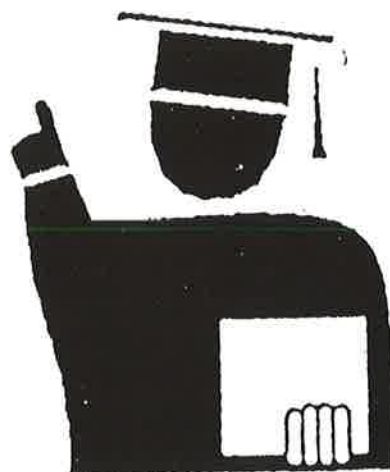
Le Fonds Communautaire **peut intervenir, pour partie, financièrement dans la rémunération et les charges sociales à payer pour un travailleur** dont le handicap nécessite une période d'adaptation pour atteindre un rendement minimal.

Cette intervention est dégressive selon l'adaptation de l'intéressé; elle est d'un mois au moins et de un an maximum.

Attention! Elle n'est pas cumulable avec la convention 26.

- Interventions dans certains frais spécifiques.

Quand ils sont justifiés par le handicap d'un travailleur, le Fonds Communautaire peut intervenir **dans le coût de l'aménagement d'un poste de travail pour le maintenir en service ou lors de son embauche**, ainsi que pour l'achat



de certains instruments et vêtements de travail (Arrêté Royal du 17/03/65).

Le Fonds Communautaire intervient **dans les frais de déplacement du domicile au lieu de travail** -limités à un aller et retour par jour ouvrable-, dans les cas suivants:

- si l'intéressé ne peut profiter d'un transport en commun sans accompagnant;
- s'il doit utiliser un moyen individuel parce qu'il se déplace en voiturette;
- s'il prouve, par un certificat médical, qu'il est incapable de parcourir à pied une distance de 400 mètres au moins (Arrêté Royal du 27/12/67).

- Autres dispositions en vigueur pour encourager la reprise au travail.

Dans le régime actuel des allocations aux handicapés, **trois mesures sont prises afin d'encourager la formation et la mise au travail des bénéficiaires:**

- 1° Pour le calcul du droit à l'allocation d'intégration, un abattement de 503.628 frs par an est déduit des revenus du travail effectivement presté par le handicapé.
- 2° Pour le handicapé qui perçoit des allocations, on ne procède à aucune révision quand il effectue un travail à l'essai pour une période inférieure à six mois.

3° Les indemnités et compléments de rémunérations perçus par une personne handicapée qui suit une formation, réadaptation ou rééducation professionnelles, ne seront pas pris en compte pour déterminer le revenu à prendre en considération dans le calcul du droit aux allocations.

### Mesures prévues dans le secteur public

#### ■ Possibilités d'emploi dans le secteur public (Arrêté Royal du 11/08/72).

A ce niveau, les recrutements de travailleurs handicapés sont organisés par l'Etat dans les diverses administrations publiques et les organismes d'intérêt public ou parastataux; le nombre de candidats est fixé par des arrêtés.

#### Diverses mesures sont, en outre, appliquées:

- Un service de recrutement est chargé d'établir l'inventaire des emplois adaptés disponibles, d'étudier l'aménagement éventuel des postes de travail et d'assurer un suivi durant les stages des candidats.
- Lors de la candidature d'un handicapé à un emploi public, ses aptitudes physiques sont évaluées en fonction de son handicap, il bénéficie de certaines faveurs et de mesures appropriées pour pouvoir participer à un concours de recrutement.

Dans la rubrique: «Que fait la Ligue?», vous trouverez un article concernant l'adaptation du poste de travail, qui explique ce qui existe comme possibilités techniques.

## Possibilités d'orientation et de formation professionnelle

### Possibilités de formation professionnelle adaptées aux personnes handicapées

#### ■ Le contrat d'apprentissage spécial (C.A.S.).

Le «contrat d'apprentissage spécial», agréé par le Fonds Communautaire, a pour objectif d'assurer à l'apprenti une formation professionnelle susceptible d'assurer son engagement définitif.

Il est conclu entre un employeur et une personne handicapée, avec intervention du Fonds Communautaire.

Celui-ci:

- fixe la durée du contrat;
- détermine les matières auxquelles l'apprenti doit être formé.
- détermine la qualification qu'il devrait atteindre, compte tenu de son handicap et de son pronostic d'orientation professionnelle.

L'éventail des formations possibles est très large.

De manière générale, il s'agit cependant de formations pratiques (sous la responsabilité de l'employeur); en principe, il n'y a pas de formation théorique prévue. Cependant, dans certains cas, il peut être convenu que l'apprenti puisse fréquenter des cours du soir, des cours de formation permanente des Classes Moyennes, etc..., dans le cadre du contrat.

Le «contrat d'apprentissage spécial» est, en général, conclu pour une durée de 12 mois. Il peut être prolongé, selon l'évolution de la formation, la complexité du programme de formation ou encore, les capacités de l'apprenti.

Suite page 14



- Le contrat de formation professionnelle conclu avec un Centre de Formation pour personnes handicapées (agrée et subsidié par le Fonds Communautaire).

Un certain nombre de Centres de Formation Professionnelle sont agréés par le Fonds Communautaire.

Ils constituent une opportunité intéressante, dans les cas où :

- l'employeur peut difficilement prendre en charge certains apprentissages qu'exige la formation;
- la nécessité d'un encadrement se fait sentir.

- Réadaptation professionnelle par le biais d'une scolarité.

Cette formule concerne surtout les études de niveau supérieur.

Elle s'applique à des personnes handicapées, dont les moyens financiers sont insuffisants pour leur permettre de reprendre ou de poursuivre leurs études.

### **Autres interventions, accordées par le Fonds Communautaire, en matière de formation**

1. A certaines conditions, le Fonds Communautaire est susceptible de couvrir intégralement le coût de l'aménagement d'un poste de travail.

2. Le Fonds Communautaire peut intervenir dans les frais de séjour et de déplacement des personnes handicapées, pour leur formation professionnelle.
3. Des interventions dans les frais de formation professionnelle ou d'instruments didactiques sont aussi possibles.

### **Possibilités de formation non spécifiques au Fonds Communautaire**

Il existe un certain nombre de formations professionnelles non spécifiques au Fonds Communautaire, ouvertes cependant aux les personnes handicapées.

Notamment:

- Le contrat d'apprentissage industriel;
- Le contrat d'apprentissage « Classes Moyennes »;
- Le contrat de formation accélérée, dans les centres du FOREM;
- La formation individuelle en entreprise, conclue par le FOREM;
- La convention emploi-formation;
- Les centres d'enseignement à horaire réduit;
- Les entreprises d'apprentissage professionnel, etc...

(Références: Arrêté Royal du 05/07/63, concernant le reclassement social des handicapés; articles n° 56 à 67).

*Un renseignement complémentaire?*

Un n° de téléphone: 081/21.27.66,  
le 1er et 3e mardi du mois,  
entre 12h30 et 15h

Une adresse: Ligue SP - Groupe « Emploi »  
Chée de Louvain, 367/6 à 5004 Bouge

## Licencier une personne malade, est-ce possible ?

**Contrairement à ce que l'on croit, l'employeur peut mettre fin à un contrat d'emploi pendant une période d'incapacité de travail.**

Il est généralement admis qu'un licenciement, venant sanctionner une maladie - entraînant ou non une incapacité de travail - doit être considéré comme abusif et permet au travailleur d'exiger un dédommagement. Pourtant, il ne faut pas en conclure que tout licenciement ayant rapport avec une maladie, ou signifié durant une absence d'incapacité, sera de ce fait reconnu comme arbitraire.

### ■ Licenciement avec dédommagement et préavis.

Une absence, due à une maladie ou à un accident, venant gêner l'exécution du contrat d'emploi, n'empêche pas le licenciement.

Si l'employeur signifie le licenciement avant le début de l'incapacité, le préavis est suspendu pendant la période d'incapacité de travail.

Par contre, si le licenciement est signifié pendant la période d'incapacité, le préavis ne prend cours qu'à la date de la reprise du travail.

### ■ Licenciement avec dédommagement, sans préavis.

La loi prévoit une procédure particulière pour mettre régulièrement fin à un contrat d'emploi, lorsque l'absence du travailleur, pour cause de maladie ou d'accident, se prolonge au-delà de six mois. L'employeur peut, unilatéralement et sans attendre, mettre fin au contrat, moyennant paiement d'un dédommagement.

La législation ne prévoit pas de sanction explicite pour un licenciement immédiat, avec dédommagement, signifié pendant les six premiers mois de l'incapacité.

S'il s'agit d'un ouvrier, le licenciement doit cependant être justifié par les nécessités de l'entreprise, sans quoi l'on peut en invoquer le caractère abusif et demander indemnisation. En cas de litige, il appartient à l'employeur de prouver que le licenciement procède effectivement (par ex.) d'une réorganisation ou d'une restructuration du personnel.

Sauf cas bien déterminés, un licenciement abusif est sanctionné par un dédommagement forfaitaire, équivalent à six mois de salaire, en plus du dédommagement normal de licenciement.

### ■ Licenciement sans dédommagement, sans préavis.

En cas d'incapacité de travail prolongée, qui met le travailleur dans l'impossibilité définitive de reprendre ses fonctions, l'employeur a la possibilité de mettre fin au contrat pour cause de force majeure, sans dédommagement ni préavis.

L'employeur n'est pas tenu de prouver qu'il lui est impossible de confier d'autres tâches au travailleur.

(Références: Loi du 3 juillet 1978, relative au contrat de travail - Art. 58 et 59).

Extrait de « Profil »  
(une revue d'Assubel) - n°11 - sept/oct 1992



**PARLOPHONE - OUVRE PORTE  
«MAIN LIBRE»**

Parlophone de haute qualité sonore commandé par infrarouge permettant le dialogue « main libre ».  
Il est équipé d'une commande infrarouge pour l'ouverture de la porte.

Alimentation en basse tension.  
Montage extrêmement simple.

Renseignements :  
Société Belge de TELE-ALARME 041/23.16.66

**JAMES**

Une réponse aux problèmes de contrôle de l'environnement pour les personnes à mobilité réduite.

JAMES: Télé commande à infrarouge.  
256 canaux d'accès.

Copie la plupart des télé commandes.

Les canaux sont accessibles par:  
• les doigts • le souffle • la langue  
• la tête et même le regard.

Renseignements :  
Société Belge de TELE-ALARME 041/23.16.66

**TELEPHONE « MAIN LIBRE »  
A COMMANDE I.R.**

Elégant appareil téléphonique avec mémoire et commande infrarouge.  
Conversation main libre. 4 numéros en accès direct.  
100 numéros en mémoire.  
3 sonneries à niveau réglable.  
Disponible en Blanc ou Noir.

Renseignements :  
Société Belge de TELE-ALARME 041/23.16.66

**CONSOLES DE JEUX  
SEGA**

Grâce à une collaboration efficace, les consoles de jeux vidéo SEGA, sont maintenant accessibles au personnes à mobilité réduite.  
Commande à distance par infrarouge (sans fil).  
Toutes les fonctions du jeu sont accessibles.

Renseignements :  
Société Belge de TELE-ALARME 041/23.16.66



**SOCIETE BELGE DE TELE-ALARME S.C.**

10 AVENUE ROGIER - 4000 LIEGE - TELEPHONE: 041/23.16.66 - FAX: 041/23.18.83

**SOUMETTEZ-NOUS TOUS VOS PROBLÈMES  
DE MALADE OU DE CONVALESCENT**

**SODIMED**

S.P.R.L.

Société Distribution Médicale

RUE DE VOTTEM 4 - 4000 LIÈGE

(à 800 mètres de l'Hôpital de la Citadelle)

041/26.60.78

**FOURNITURE  
ET MATÉRIEL MÉDICAL**

**VENTE - LOCATION**

**FAUTEUIL ROULANT  
et AIDE AUX HANDICAPÉS**

Agréé de l'INAMI

**MATÉRIEL D'AIDE**

(voiturettes - literie - mobilier - barres etc...)

**SERVICE PERSONNALISÉ**

**DEVIS GRATUIT**



## Quels sont les moyens pour y faire face?

### Première partie : QUE FAIT LA LIGUE?

#### Introduction

*Nous voici au cœur du problème: que peut-on faire pour des personnes atteintes de S.P. face au problème de l'emploi?*

*Trois groupes de travail, spécialisés dans des domaines différents, peuvent vous rendre -nous l'espérons- les services que vous en attendez. N'hésitez pas à faire appel à eux!*



#### LE GROUPE « EMPLOI »

##### ■ Petit saut en arrière dans le temps LES FORMATIONS SUIVIES.

La Ligue a participé, à ce jour, à deux types de formations, dans le cadre du **projet Horizon** (projet subsidié par le Fond Social Européen de la C.E.E.).

- Une formation professionnelle comportait des cours de dactylographie, d'informatique, d'ergonomie (mobilité et transport), d'anglais, de législation et de techniques de sollicitation.
- Une formation de formateurs, qui permet à 8 participants d'accompagner des personnes atteintes de SP dans le domaine de l'emploi.

Cette formation avait pour but d'augmenter les compétences des membres du groupe et la qualité des services qu'il propose. Elle comprenait une formation à l'écoute, à la législation, aux techniques d'élaboration et de



construction de projets professionnels et aux techniques de communication, basées sur la négociation.

##### ■ Qu'est-ce-que le groupe «Emploi»?

Le groupe «EMPLOI» répond à votre demande, dans le respect de vos choix et de votre rythme.

##### Si vous avez une activité professionnelle:

Vous pouvez obtenir des informations en matière de législation:

- Fonds Communautaire pour l'intégration Sociale et Professionnelle des Personnes Handicapées: inscription, déplacement, Convention 26, orientation professionnelle, reclassement, adaptation du poste de travail, matériel, etc..;
- Possibilités de mi-temps dans les secteurs public et privé;
- Transfert de la mutuelle vers le chômage, plan d'accompagnement, etc...

##### Si vous êtes sans activité professionnelle:

Avec vous, nous pouvons réfléchir à ce que vous aimeriez entreprendre - dans le cadre d'une activité rémunérée ou non - et vous accompagner dans vos démarches.

##### Si vous faites partie d'un organisme extérieur:

Nous pouvons vous sensibiliser à la maladie et à ses conséquences (problèmes de fatigue, de déplacement, etc...).

*Suite page 18*



### Si vous êtes employeur:

Nous pouvons, dans un premier temps, mieux vous faire connaître la maladie, son aspect médical et ses répercussions sociales.

Nous pouvons également vous fournir des renseignements relatifs à la législation, en vue du maintien et/ou de la réintégration professionnelle des personnes atteintes de SP.

Par exemple, les interventions financières: - dans les coûts salariaux (max. 50%);

- dans les coûts d'adaptation d'un poste de travail;
- dans la formation professionnelle.

### IL ACCOMPAGNE

Suite à votre demande, nous élaborons, avec vous et avec votre accord, **un plan d'accompagnement**. Ce plan est un espace de rencontre entre la personne atteinte de S.P., l'employeur et les organismes extérieurs.

Il précise entre autres:

- les actions à mettre en oeuvre;
- les organismes à contacter;
- le rythme des visites du service social.

Ensemble, nous **évaluons** régulièrement les actions entreprises.

### SES PROJETS

**I. Poursuite et développement du service d'accompagnement et de l'information** (auprès des employeurs, des organismes extérieurs, etc...).

**II. Congrès transnational** (avec la France et l'Irlande) de sensibilisation à l'emploi (voir invitation du 10/09/94, plus loin dans cette revue).

**III. Deux projets sont actuellement à l'étude:**

- Formation à l'informatique: étude et fonctionnement d'un logiciel de traitement de texte. Cette formation pourrait se dérouler dans chaque province et intégrerait également des personnes non-atteintes de S.P. (conjoint, membre de la famille,...);
- Mise sur pied d'une bourse de services (peinture, tapissage, couture, jardinage, etc...)

Vous avez des idées, des suggestions ou des questions?

N'hésitez pas à contacter:

**GROUPE EMPLOI**

**Permanences:**

1er et 3e mardi du mois de 12h30 à 15h

Tél: 081/21.27.66

**Adresse:**

L.B.S.P. - Groupe Emploi  
Chaussée de Louvain, 367/6 à 5004 Bouge

## LE GROUPE «LEGISLATION»



Le labyrinthe des lois pose des problèmes à tout un chacun. Comment s'y retrouver dans cet écheveau mouvant?

Le groupe «Législation» est là, et bien là, pour vous servir de fil d'Ariane!

L'expérience et la polyvalence de ses membres (deux personnes atteintes de SP, un bénévole et deux assistantes sociales) le démêleront avec vous. Chacun est à même de répondre à vos questions, vous informer, vous défendre ou orienter vos démarches.

directement, soit sous forme de réponse écrite -dans un délai de 15 jours maximum- si le cas demande des recherches plus approfondies.

### Il ressort des statistiques du groupe que la majorité des demandes concernent:

- des renseignements au sujet des allocations aux handicapés;
- le bénéfice d'autres avantages;
- les indemnités ou autres interventions prévues par la loi;
- la fiscalité;
- des dispositions diverses.

Les interrogations des affiliés concernent le plus souvent des problèmes d'octroi d'aides ou d'allocations, alors que ses précieux conseils peuvent vous aider également dans vos démarches face à un problème d'emploi. Il est bon de savoir qu'il travaille en parfaite symbiose avec le groupe «Emploi» et les autres groupes de la Ligue. N'hésitez donc pas à le contacter.

Son objectif est d'être encore plus performant dans les années à venir, c'est-à-dire de pouvoir répondre aux attentes des affiliés dans les meilleurs délais.

Il a cependant un souhait: pouvoir s'adjoindre un bénévole spécialisé en droit, à qui serait confié les cas les plus litigieux.

Si vous posez des questions à propos des dispositions légales applicables à votre cas, n'hésitez pas à contacter le groupe

«Législation»: sa discrétion est proverbiale et son efficacité légendaire!!

Chacun, en ordre d'affiliation, peut faire appel à lui par écrit, par téléphone, lors des permanences ou sur rendez-vous. N'oubliez pas de vous munir de tous les renseignements et documents nécessaires à la défense de votre dossier.

Les membres du groupe mettront tout en œuvre pour satisfaire vos demandes, soit

## LE GROUPE LOGEMENT



Ce groupe ne s'occupe pas seulement d'adaptation du logement (pour la cuisine, la salle de bains, etc...), mais aussi de ce qui touche à l'activité professionnelle.

L'article ci-dessous décrit l'adaptation du poste de travail. Cette adaptation est prise ici au sens large, c'est-à-dire qu'elle concerne aussi bien l'environnement du lieu de travail, que les accès aux étages, les toilettes, etc...

### L'ADAPTATION DU POSTE DE TRAVAIL

#### Introduction

*Si le droit au travail est reconnu pour toute personne, le chemin à parcourir pour que ce droit puisse s'exercer reste long...*

*C'est ainsi, qu'en plus des problèmes liés à la conjoncture socio-économique, la personne atteinte de S.P. rencontrera des difficultés particulières, en fonction des troubles qu'elle présente. Certaines solutions existent pour atténuer ces obstacles... mais d'autres restent à trouver.*

*Voici un bref tableau des obstacles qui peuvent se présenter et des solutions à apporter.*

*Il ne s'agit, en aucun cas, d'une référence absolue ni d'une prescription applicable à tout un chacun.*

*Chaque personne dans son milieu professionnel est un cas unique: un accompagnement individuel reste nécessaire...*

## Les troubles de la motricité

Les troubles de la motricité (faiblesse, parésie, paralysie, tremblements, athérose...) peuvent être un obstacle majeur à accéder au travail, car ils influencent l'autonomie dans les déplacements et dans les gestes intentionnels.

### ■ A. Les déplacements

Les déplacements sont faits, dans certains cas, grâce à des aides (canne, voiturette, scooter...). Pour cette raison, l'accessibilité aux lieux de travail doit être adaptée:

#### I. Le stationnement :

- Réserver des emplacements proches du lieu de travail, au moyen d'une signalisation adaptée;
- Prévoir une bande d'accès latérale, de 80 cm.

#### II. Le cheminement :

Les sols et revêtements doivent être plats et anti-dérapants. Il est clair que le revêtement a beaucoup d'influence sur la marche et sur la propulsion d'une voiturette: les moquettes peuvent multiplier considérablement l'apparition de la fatigue (pour ceux qui utilisent une voiturette manuelle).

Afin de résoudre les problèmes de différence de niveaux, il y a lieu de prévoir soit:

- une rampe au niveau des escaliers (à 90 cm du ressaut de la marche);
- un plan incliné (de max. 5% d'inclinaison et d'une distance de max 3 mètres);
- un monte-personne motorisé, pour des obstacles de plus de 50 cm.

Ces solutions peuvent être complémentaires l'une de l'autre.

#### III. Les passages :

Le passage nécessaire, pour l'accès d'une voiturette, est de 90 cm. Les portes coulissantes ou portes à battant, dont l'ouverture est automatique, sont conseillées.

#### IV. Aires de rotation :

Le pivotement d'une voiturette nécessite une aire de rotation de 150 cm (couloirs, bureau, sanitaires,...)

### V. Accès aux étages:

Ceux-ci sont à concevoir idéalement en ascenseur.

Il faut tenir compte de:

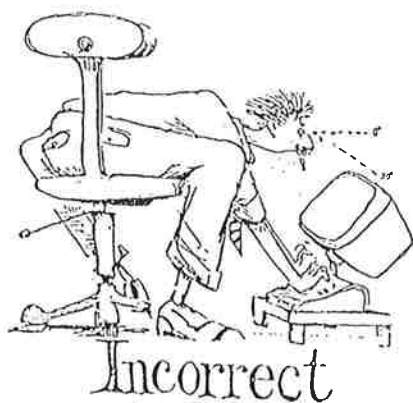
- la dimension de l'ascenseur:  
profondeur minimale: 130 cm  
largueur minimale: 100 cm
- l'ouverture de la porte: portes coulissantes;
- des commandes: elles peuvent très bien être placées à 90 cm du sol et convenir à tous les usagers.

### ■ B. Sanitaires:

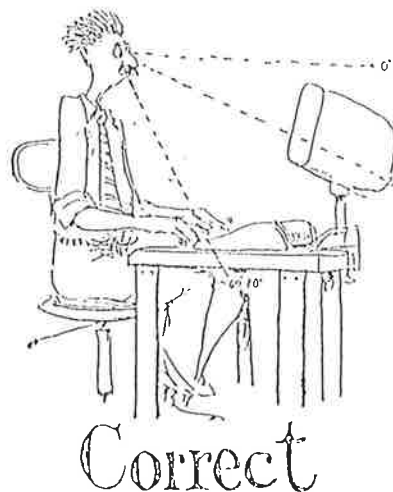
Un WC adapté pour les dames et un pour les hommes est essentiel.

- Une aire de transfert d'au moins 80 cm est à prévoir latéralement au WC;
- Une rehausse de l'assise du WC peut convenir ou non, suivant l'utilisateur;
- Des barres d'appui et de traction sont à prévoir de part et d'autre du WC, et idéalement à 40 cm en avant du WC.
- Un rail de transfert, fixé au plafond, permet à certaines personnes d'être totalement autonomes dans leurs mouvements;
- Un lavabo accessible pour les personnes assises (hauteur sup. 75-80 cm/ hauteur inf. 65 cm/ profondeur 60 cm).

### ■ C. Plan de travail:



Celui-ci doit être adapté à la personne. Pour une personne en voiturette, le plan de travail doit généralement être d'une hauteur de 75cm, d'une profondeur minimale de 60cm et maximale de 90cm.



Le contrôle des différents équipements - étagères de rangement, clavier d'ordinateur, etc...- doivent être à proximité de la personne. L'assise: ci-dessous est représenté le modèle type d'un positionnement assis.

En plus du confort, il faut tenir compte de la mobilité que peut apporter un siège: il y a donc lieu de ne pas orienter trop vite son choix sur le gros fauteuil « directeur » et de préférer un dossier indépendant et articulé, pour faciliter les mouvements du tronc et des membres supérieurs.

D'autres lieux doivent être rendus accessibles, dont le restaurant et la cafétéria, la salle de réunion, le vestiaire...

### ■ D. Les gestes intentionnels:

En règle générale, les troubles de la motricité excluent les activités professionnelles lourdes. Nous allons aborder, à titre d'exemple, les aides préconisées pour un travail administratif -dit léger-:

- gouttière articulée (repose-bras);
- clavier d'ordinateur adapté: grosses touches, usage de la souris, faisceau infrarouge;
- stylo ergonomique: manche grossi;
- téléphone main libre;
- commande à distance des fonctions d'éclairage et autres...
- etc...

Par manque de place, nous sommes obligés de faire paraître la suite de cet article dans le prochain numéro de « La Clef »

## Quels sont les moyens pour y faire face?

### Deuxième partie : Autres associations qui se préoccupent du problème de l'emploi pour personnes handicapées

#### LE C.A.R.-N. (Conseiller- Accompagner-Rencontrer - Namur)

##### ■ Qu'est-ce que c'est?

Le C.A.R.-N est une ASBL qui, comme son nom l'indique, est établie à Namur.

Elle est composée de cadres et de dirigeants *retraités*, auxquels se sont joints des collaborateurs de tous âges (plus ou moins 50 personnes).

##### ■ Quels sont leurs objectifs?

Répondre bénévolement à la demande de toute personne qui, confrontée à des problèmes économiques ou sociaux, ne dispose ni de ressources ni des contacts nécessaires pour obtenir conseil, intervention et accompagnement.

C'est donc une organisation qui ne s'occupe pas uniquement de personnes handicapées.

##### ■ Que font les membres du CAR-N?

Ils interviennent dans 5 domaines différents, dont les deux premiers nous intéressent plus particulièrement:

**1. L'équipe «économie»** aide les petites entreprises (de moins de 15 personnes), ainsi que les artisans. Cette aide se fait sous forme de conseils en matière de *gestion, d'administration, d'organisation, etc...* Mais, le C.A.R.N. précise qu'il ne donne pas d'argent.

Par exemple, ils sont intervenus pour un indépendant, qui est atteint de S.P. et qui avait des problèmes de remboursement de prêt. Ils l'ont aidé à organiser la gestion financière de son entreprise. Grâce à cela, cette personne sera bientôt «sortie de l'ornière» où elle s'enfonçait.

**2. L'équipe «culture»** vise à répertorier «l'accessibilité» des sites touristiques aux handicapés et personnes âgées. Mais, ce qui est accessible pour les uns ne l'est pas forcément pour les autres. L'équipe fait donc un inventaire exhaustif des réalités du site.

Leur but est triple: - Permettre à chacun de décider de ce qui lui convient, en fonction de ses problèmes physiques;

- faire connaître leur inventaire aux pouvoirs publics et politiques, en espérant les influencer pour qu'ils rendent ces sites plus accessibles;
- inclure des personnes handicapées à ce travail (désenclavement actif)

**3. L'équipe «social»** est plus spécialisée dans l'aide et les conseils aux ateliers protégés et aux petites associations.

**4. L'équipe «commercial»** cherche à donner la possibilité aux PME, qui le désirent, d'avoir une représentation à l'étranger et, de cette manière, de développer leurs activités.

**5. Le Tutorat** (le dernier né!) propose aux étudiants des écoles supérieures d'aider les professeurs des cycles primaires et secondaires inférieurs dans leur travaux pratiques en classe.

##### ■ Conclusions

Ceci n'est qu'un échantillon de ce qu'ils réalisent. Mais les idées ne manquent pas et leurs autres projets prouvent le dynamisme de cette ASBL.

#### Si vous désirez plus de renseignements:

Ecrire à l'adresse suivante:  
Chaussée de Liège, 477 à 5100 Jambes  
Ou téléphonez au: 081/22.12.13  
ou faxez au 081/22.38.02

Interview réalisée par C. Kervyn auprès  
d'un membre de l'association, Monsieur Gérard.

## HANDICAPES ET INFORMATIQUE

Cette ASBL, spécialisée dans l'informatique, met ses compétences au service de personnes handicapées.

### ■ Son but?

Informers les moins-valides sur les outils informatiques qui leur permettent:

- de trouver le goût de «se reconstruire»;
- de conquérir leur indépendance et de valoriser leurs talents;
- de continuer à travailler;



### ■ Que font-ils?

#### A. Permettre à des personnes, souffrant d'handicaps particuliers, de choisir des systèmes informatique d'aide.

Parmi ceux qui pourraient le plus nous intéresser, notons:

- Le «Screen Reader», pour personnes ayant des problèmes visuels. Il fonctionne grâce à un synthétiseur de voix et permet à son utilisateur de dialoguer avec l'ordinateur.

- Les «Voice Type», «Access Dos» et «Key Guard» pour personnes affectées d'un handicap des membres supérieurs. Ce sont trois produits différents, qui permettent un contrôle plus aisé de l'ordinateur.

- Le «Voice Type» est un programme qui permet de reconnaître la voix et de se passer de l'utilisation du clavier. Il est notamment possible de dicter un texte qui se tapera automatiquement.
- L'«Access Dos», quant à lui, facilite le recours au clavier ou à la souris. Par exemple, il permet l'utilisation **consécutive** et non pas simultanée de certaines touches. Autre exemple: les touches du pavé numérique permettent de simuler le travail d'une souris.
- Le «Key Guard» est une grille rigide à trous qui recouvre le clavier de l'ordinateur. Grâce à ce système, chacune des touches est bien isolée.

#### B. Pour information, notons aussi que cette ASBL agit dans d'autres domaines également, tels que:

- l'éducation, avec la création d'un Centre de Formation Informatique;
- la santé. Dans ce domaine, ne citons qu'un exemple: celui des logiciels qui favorisent le développement des facultés cognitives ou mentales, pour aider à stimuler l'attention ou la mémoire.

#### Intéressé(e)?

Contactez:

ASBL «Handicapés et Informatique»  
Avenue de l'Opale, 108 à 1040 Bruxelles  
Tél: 02/655.54.88 - Fax: 02/655.59.57

## LE CENTRE DE READAPTATION AU TRAVAIL

Le Centre (C.R.T.) a été créé en 1962 et est basé à Abée-Scry (Tinlot), en Province de Liège. Il est agréé par le Fonds Communautaire.

### ■ Quel est son objectif?

Permettre une orientation et une formation professionnelle à des personnes handicapées physiques. Pour ce faire, le Centre fonctionne avec une équipe pluridisciplinaire de quelque 40 personnes.

### ■ Que font-ils?

Le C.R.T. accomplit deux missions essentielles:

#### A. L'orientation professionnelle spécialisée

- La personne handicapée fait une série d'entretiens, d'examens psychologiques, de tests médicaux etc...;
- Buts:
  1. Apprécier les possibilités, les aptitudes du candidat à s'engager dans un processus et la motivation de réinsertion professionnelle.

2. L'orienter vers la solution la plus adaptée, en tenant compte des résultats des examens, mais aussi du projet de la personne.

#### B. La formation professionnelle

- Comprend -en plus de la formation proposée sur place-, également un stage en entreprise;
- Concerne le secteur secondaire (exemples: formations en électricité, soudage, chauffage, cuisines équipées, etc...) et le secteur tertiaire (ex: formations en dessin de bâtiment, secrétariat, comptabilité, informatique, etc...).

A côté de la formation professionnelle, il est proposé au stagiaire **une formation pour la recherche d'un emploi**, dans le but de l'aider à se présenter devant tout employeur potentiel. De plus, le Centre procure **les services d'un «conseiller-placeur»**, qui veille à insérer le stagiaire dans le circuit normal du travail.

#### Pour tous renseignements complémentaires:

Centre de Réadaptation au Travail  
Tél: 085/51.18.11 ou encore le 085/51.18.12  
Fax: 085/51.18.13

## CONCLUSIONS

Le problème de la SP et de l'emploi présente de nombreuses facettes:

Pour ceux, qui travaillent encore, garder son emploi devient une lutte pour prouver sa capacité et «rester utile», malgré la maladie qui évolue. Ou une bataille contre un environnement professionnel hostile.

Ou encore, c'est une possibilité de contacts humains, d'être valorisé, de garder des responsabilités et d'être reconnu, non pas comme un malade, mais comme un travailleur.

Pour ceux, qui ne travaillent plus, c'est une angoisse de ne pas savoir ce que l'on vaut encore et une interrogation sur la place que l'on occupe encore dans la société... Ou un soulagement d'avoir arrêté, après une cohabitation de plus en plus difficile de la maladie et du travail.

Pour d'autres enfin, l'arrêt de travail, après avoir été vécu comme un deuil, a pris l'image d'un fruit qui mûrit lentement: un moment de remise en question, une opportunité de redéfinir ses valeurs, une possibilité de trouver une nouvelle orientation de vie et une énergie différente.

Y en a-t-il beaucoup qui vivent cela comme une «porte ouverte»?

Et pour combien est-ce vécu, par contre, comme une «porte fermée»?

**Les associations et ASBL, telles que la Ligue, qui cherchent et imaginent d'autres voies à cette problématique de l'emploi, peuvent être un «décliv» pour certains, à s'ouvrir à d'autres choses, à s'interroger et à se découvrir de nouveaux centres d'intérêt.**

Mais le premier «décliv» ne vient-il pas d'abord de nous?



---

# LE GROUPE EMPLOI VOUS INVITE...

## CONGRES TRANSNATIONAL

Le « groupe Emploi »  
de la Ligue de la Sclérose en Plaques  
- Communauté Française -  
a le plaisir de vous inviter...

**Le SAMEDI 10 SEPTEMBRE 1994**

Au NOVOTEL à NAMUR  
CHAUSSEE DE DINANT, 1149

### **Au congrès transnational sur « La Sclérose en Plaques et l'Emploi - Activités - Projets tant professionnels que Personnels »**

La journée prévue vise plusieurs objectifs :

- sensibiliser les personnes atteintes de Sclérose en Plaques à l'élaboration de projets individuels, en matière d'emploi et d'activités;
- mieux faire connaître, aux pouvoirs publics et politiques, la problématique de la Sclérose en Plaques en matière d'emploi;
- informer les affiliés de l'évolution ou des innovations dans le domaine de l'emploi;
- élargir le champ de vision de notre association, en analysant les différentes expériences menées à l'étranger, et plus particulièrement, par nos partenaires du projet Horizon;
- mieux faire connaître l'action des deux Ligues Belges (Vlaamse Gemeenschap et Communauté Française) dans ce secteur.

## PROGRAMME

**9h30: Accueil des participants :***Intervenants:*

Madame du Fontbaré, Présidente de la Ligue Belge de la Sclérose en Plaques- Communauté Française

Princesse de Mérode, Présidente de la Ligue Nationale Belge de la Sclérose en Plaques

Docteur Ketelaer, coordinateur international pour le projet Horizon.

**9h40: Quelle sera, en 1995, la politique du Ministère de la Région Wallonne en matière d'Intégration des personnes handicapées dans le milieu socio-professionnel ?**

*Intervenants:*

Monsieur Taminiaux, Ministre de l'Action Sociale, de la Santé et du Logement

Monsieur Gubbels, Directeur Adjoint au Ministre (sous réserve).

**10h00: Synthèse des innovations dans les méthodes d'intégration socio-professionnelle dans le cadre du Programme Horizon en Communauté française :**

*Intervenants:*

Monsieur G. Rovillard, Administrateur général du Fonds Communautaire pour l'Intégration Sociale et Professionnelle des Personnes Handicapées

Madame B. Plumet, Conseillère aux Affaires Internationales du Fonds Communautaire pour l'Intégration Sociale et Professionnelle des Personnes Handicapées (sous réserve).

**10h15: Communication**

du Vlaams Fond voor Sociale Integratie van Personen met een Handicap, par Monsieur Foubert, Administrateur général.

**10h30: Pause.**

**10h45: Comment construire un projet professionnel ?  
Un projet d'activités ?  
Comment se présenter à un employeur ?**

*Intervenant*

Monsieur Servais, Conseiller et Formateur en relations humaines et management.

**11h30: Questions.****12h00: Lunch.**

**13h30: Actions spécifiques en matière d'emploi et d'activités développées en faveur des personnes atteintes de sclérose en plaques.**

*EN BELGIQUE:*

- exposé de la Belgische Multiple Sclerose Liga - Vlaamse Gemeenschap
- exposé de la Ligue Belge de la Sclérose en Plaques - Communauté Française.

*A L'ETRANGER:*

- exposé de la Multiple Sclerosis Society of Ireland
- exposé de la Ligue Française contre la Sclérose en Plaques (Professeur Marteau).

**16h00: Clôture.**

**Vous êtes intéressée?  
Vous désirez de plus amples renseignements?**  
Contacter le groupe Emploi, lors de ses permanences, les 1er et 3e mardis du mois, entre 12h30 et 15h. Tél: 081/21.27.66.

# MONOLIFT

*La solution lorsque  
vous faites  
une montagne  
de votre  
escalier!*



Demandez  
gratuitement notre  
documentation.

**N.V. DE REUS**

Kaleweg 20  
9030 GENT - MARIAKERKE  
Téléphone (09) 226 82 88  
Fax: (09) 227 83 00



## **POUR Y PARTICIPER :**

Remplir le talon-réponse ci-joint et le renvoyer au:  
Siège social de la Ligue - Communauté Française - Chaussée de Louvain, 367/6 à 5004 Bouge.

### **CONGRES TRANSNATIONAL**

«Sclérose en Plaques et Emploi - Activités - Projets Professionnels et Personnels».

NOM: .....

PRENOM: .....

RUE: ..... N°: .....

CODE POSTAL: ..... LOCALITE: .....

TELEPHONE: .....

**Viendra à la journée:**

JE SERAI ACCOMPAGNE(E) DE ..... PERSONNE(S).

J'UTILISE UNE VOITURETTE: OUI - NON

INSCRIPTION A LA JOURNEE + REPAS: 700 francs/par personne.

INSCRIPTION A LA JOURNEE UNIQUEMENT: 400 francs/par personne.

**Je paye au compte N° 068-2033180-87**

de la Ligue de la Sclérose en Plaques - Communauté Française

Chaussée de Louvain, 367/6 à 5004 Bouge avec la mention: « Journée du 10/09 »

LA SOMME DE ..... francs, **représentant le coût total de la journée.**



**On peut m'envoyer dans la forêt .....**

**La solution** si vos jambes n'ont plus quinze ans, mais que vous tenez à votre indépendance!

Pouvoir se promener en pleine nature, se moquer des autres.

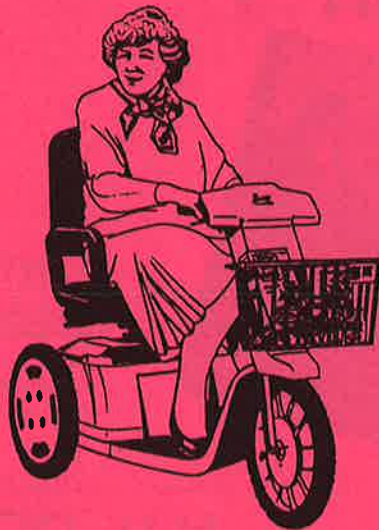
Dans les sentiers, les allées... seul avec

**le Trophy**

**Trophy**

- 12 km / hr.
- Frein électrique.
- Roue avant 30 cm.
- Roues arrière 42 cm.
- Pourvu d'un standard d'éclairage et d'un panier.

**Tu ne dois pas venir me chercher, je viendrai moi même.**



Cela semble tellement normal. Etre à temps ici ou là.

Mais si vos jambes n'ont plus quinze ans on reste toujours dépendant des autres.

**La solution : le Booster.** Un tricycle électrique, fiable, simple d'usage et d'un confort élevé.

**Booster**

*Town & country*

- 8 ou 12 km / hr.
- Frein électrique.
- Roues diamètre 42 cm.
- Pourvu d'un standard d'éclairage et d'un panier.



**Si la peur vous prend.**

D'aller où vous voulez et quand vous voulez, indépendamment des autres. C'est possible ! Nous avons **LA solution** pour vous.

**Le Titan**, un tricycle électrique, maniable, fiable, d'un grand confort et d'un prix raisonnable. A démonter en un clin d'oeil et à mettre dans le coffre de votre voiture.

**Titan**

*Si vous voulez rester debout!*

- 9 km / hr.
- Frein électrique.
- Roues diamètre 20 cm.
- Eclairage en option.
- Pourvu d'un panier.



Blijde Inkomststraat 32,  
3500 HASSELT  
Tel. 011 / 25.42.40

Coupon-réponse à renvoyer à  
Guido Leen, Blijde Inkomststraat 32 - 3500 Hasselt.

Nom:.....

Adresse:.....

.....Tel:.....

Désire recevoir une documentation sur:

Trophy     Booster     Titan

## A vendre:

Le groupe Logement de la Ligue vend:

- **Un Bec Sterling XL (scooter d'extérieur)**
  - peu servi
  - prix de vente: 80.000 frs.
- **Une Amigo Centra (scooter d'intérieur et d'extérieur)**  
prix de vente: 60.000 frs

*Ce matériel est en dépôt dans la salle d'exposition de la société:*

**KINEO**

*Doornveld I, 14 à 1731 Zellik*

*Tél: 02/463.13.30*



**Amigo électrique en parfait état.**

Prix à convenir.

*Téléphoner au 071/35.20.87.*

### Siège de bain ORTOPEDIA

- Fonctionne avec la pression d'eau
- Facile à placer;
- Jamais servi; vendu 1/2 prix
- Photo sur demande.

*S'adresser à Madame Ghislaine GUIENNE*

*Rue Jules Hoyois, 40 à 7022 Hyon*

*Tél: 065/34.08.15.*

### Un Monolift

- Presque pas utilisé,
- Prix sur facture: 160.000 frs
- Vendu: 50.000 frs
- Pour le placement, la firme de Braine-l'Alleud fera un devis gratuit.

*S'adresser à Monsieur ROCH*

*Tél privé: 02/633.11.16.*

### Chaise roulante de marque «Poirier», 1993

- Etat neuf (n'a pas été utilisé)
- Inclinable à 90°
- Appuie-tête, pose-jambes
- Accoudoirs et pose-pieds réglables
- Prix à convenir

*S'adresser à Madame Paule LAMBOTTE*

*Tél: 083/21.21.20*

### Voiturette électrique: Scooter Bec Sterling

- avec panier à provisions;
  - chargeur de batterie;
  - autonomie 40 kms;
  - Peu servi / Etat neuf.
- Prix d'achat: 200.000 frs.  
A vendre: 100.000 frs (à discuter).

*Téléphoner au: 065/82.27.41  
(entre 10h et 18h).*

## A vendre :

### Couette été/hiver

- Grandeur: 2,40 m x 2 m;
- A vendre avec deux housses (sans obligation);
- Marque: « Bon Repos »/Première qualité;
- Duvet d'oies; région polaire; haute-densité.

Prix neuf: 36.000 frs.

A vendre: 15.000 frs (tout compris).

S'adresser à Madame GUILLAUME  
Chemin du Bienvenu, 12 à 5100 Wépion  
Tél: 081/46.14.77.

### Monte-escalier «Derbysopal»

- 2 sièges
- 2 rails: long. 2000 mm et 2500 mm
- Prix: 150.000 frs

S'adresser à Madame Monique VAN MANSART - Tél: 010/41.63.86.

A vendre pour cause de décès:

1. **Chaise de salle de bain**  
avec roues et freins  
Neuve  
Valeur: 25.000 frs - Prix: 10.000 frs
2. **Matelas anti-escarres**  
Marque: Gel - Parfait état  
Valeur: 25.000 frs - Prix: 10.000 frs
3. **Coussin anti-escarres**  
Marque: Gel  
Valeur: 5.000 frs - Prix: 1.500 frs
4. **Fauteuil relax «Everstyle» neuf**  
Valeur: 27.000 frs - Prix: 15.000 frs

S'adresser à Monsieur Pierre BAILLY  
Av. des Bécasses, 4 à 1410 Waterloo  
Tél: 02/354.86.09.

## Cherche :

### Fauteuil relax à commande électrique.

Téléphoner à: 071/35.20.87.

## Annonces :

Mr. célibataire - 55 ans - handicapé physique (SP), souhaite rencontrer dame, même situation, pour vivre ensemble dans home, afin de briser solitude.

Pour renseignements complémentaires, écrire à:

Monsieur Gilbert VAN DEN BERGH  
Av. Général De Ceuninck, 75  
1020 Bruxelles.

Mr. souhaite correspondre avec d'autres personnes, échanger connaissances et amitié.

Monsieur Georges ROELANDTS  
Rue des Goutteaux, 1  
6044 Roux.

# palm

A.G.

Morsheck 285 • B-4760 BÜLLINGEN

Tel: 080/64 78 09 (4 L.)

Fax: 080/64 76 55

**Le Spécialiste dans l'aménagement des maisons de repos et de soins.**

**... alors, n'hésitez pas à nous consulter**

Nous sommes à votre disposition pour la conception et la réalisation des solutions que vous cherchez: qu'il s'agisse de lits, d'armoires ou d'équipements complets.



**Lit à hauteur variable VARIO:**

- Réglable en hauteur par pompe hydraulique de 40 à 80cm, soit manuel ou automatique.
- Châssis en acier laqué RAL monté sur 4 roulettes 125 x 32mm avec frein central.
- Sommier à lattes très solides réalisé en bois ramain ou métallique, résistant à l'eau et aux désinfectants.

Le lit VARIO est réalisé en bois de hêtre blanc 1<sup>er</sup> choix, des rainures spéciales, en profilé aluminium encastrées, sont prévues dans le cadre des panneaux tête et pied, pour recevoir les galeries incorporées.

**Dimension extérieure:**

Longueur: 2120mm

largeur: 1020mm

**Dimension intérieure:**

Longueur: 2000mm

Largeur: 900mm



## LE SAVIEZ-VOUS?

### Une politique globale d'intégration des personnes handicapées, en région Wallonne

Depuis le 1er janvier 1994, la Région Wallonne et la Région Bruxelloise sont compétentes dans le domaine de la politique en faveur des personnes handicapées, à l'exception:

- a) des règles et du financement des allocations aux handicapés; qui demeurent une attribution fédérale;
- b) des normes, déterminant les critères d'accès des personnes aux services et institutions; qui demeurent une compétence de la Communauté Française.

En vue de réaliser une politique globale d'intégration des personnes handicapées, la Région Wallonne se dote notamment d'un organisme d'intérêt public: **l'Agence Wallonne pour l'Intégration des Personnes Handicapées (A.W.I.P.H.)**.

*Elle reprendra ainsi les missions qui sont actuellement confiées au Fonds de Soins Médico-socio-pédagogiques pour Handicapés et au Fonds Communautaire pour l'Intégration Sociale et Professionnelle des Personnes Handicapées.*

**Le gouvernement wallon a aussi mis sur pied, depuis le 1er mars 1994, un Conseil Consultatif Wallon des Personnes Handicapées.**

*Celui-ci a pour mission de donner au gouvernement des avis sur les grandes orientations de la politique en faveur des personnes handicapées et sur les modalités pratiques de sa mise en oeuvre.*

Il est composé d'un président et de 17 membres, choisis en raison de leurs activités dans les organisations représentatives des personnes handicapées, ou en raison de leur connais-

sance intime des problèmes posés par la politique des personnes handicapées.

La Ligue Belge de la Sclérose en Plaques - Communauté Française - est l'un des 17 membres de ce Conseil.

**C'est la première fois que notre association participe, en tant que membre, à un organisme consultatif de ce niveau.**

Pour l'instant, ce Conseil aborde deux sujets importants: l'analyse d'un avant-projet de décret portant sur une politique globale de l'intégration des personnes handicapées et l'installation de l'Agence Wallonne pour l'Intégration des Personnes Handicapées. Cette agence groupe les compétences du Fonds Communautaire et du Fonds 81. Elle serait effective au 1er janvier 1995.

La Ligue sera attentive à défendre les intérêts des personnes atteintes de S.P., en particulier lorsqu'il s'agira d'analyser les modalités pratiques d'exécution de ce décret.

L'idéologie de l'intégration des personnes handicapées dans notre société est essentielle; encore faut-il qu'elle se concrétise...

**Geneviève Tychon**  
Directrice de la Ligue

### Création d'un Centre de traitement de la S.P.

La presse vient d'annoncer la signature d'une **convention entre l'Hôpital Civil de Charleroi et l'Hôpital Vesale de Montigny-le-Tilleul**, en vue de la création d'un Centre de traitement de la Sclérose en Plaques et de revalidation des patients.

Nous espérons que cette nouvelle institution puisse répondre pleinement à l'attente des personnes atteintes de cette maladie et nous lui souhaitons bon succès.



## Informations concernant le Centre Neurologique de Fraiture

Depuis quelques semaines, le Centre Neurologique de Fraiture est agréé sous un nouvel indice « , Sp », indice correspondant à des séjours axés sur la rééducation neurologique, principalement dans le domaine de la Sclérose en Plaques.

Au niveau de la prise en charge globale, ceci ne devrait pas entraîner de modification significative pour les patients atteints de SP.

Par contre, par rapport aux organismes assureurs (mutuelles ou privés), **cet indice « Sp » cautionne enfin notre spécificité, en matière de revalidation**; ce qui pourrait amener certains de ces organismes à accepter d'intervenir dans le cadre des assurances hospitalisation.

En septembre 1993, **un nouveau service de consultations pour patients ambulatoires a été ouvert au Centre**, permettant de recevoir des patients externes, dans des conditions plus agréables et plus confortables. A cette occasion, les patients atteints de SP, qui sont externes, peuvent suivre des programmes de rééducation quotidiens ou pluri-hebdomadaire, selon leur état particulier. Pour ces patients, **un accueil et une animation sont prévus entre les différentes séances de rééducation**, groupées sur une demi-journée ou une journée entière.

Depuis quelques semaines également, **une animation en soirée (projection de films, jeux de société, etc...)** est organisée, à l'intention des patients hospitalisés, afin de rendre plus agréable leur séjour au Centre Neurologique.

## Vient de paraître : le nouveau syllabus sur la journée du 19 mars!

Organisée par la Ligue, cette journée du 19 mars fut consacrée à l'actualité sur la recherche et les traitements en Sclérose en Plaques. Quatre médecins (le Professeur SINDIC, le Docteur SADZOT, le Professeur RAUS et le Docteur BOHERZ) ont été invités, afin de résumer les dernières informations en matière de:

- possibilités dans le domaine de la vaccination;
- nouveaux traitements (Interféron-Béta);
- techniques de diagnostic (R.M.N.);
- perspectives d'avenir en matière de recherche.

L'après-midi, au cours d'un débat, les personnes présentes ont eu l'occasion de poser les questions qu'elles désiraient.

Les participants étaient nombreux au rendez-vous (204 personnes) et 1/4 d'entre-eux venaient pour la première fois à une activité organisé par la Ligue.

**Un syllabus, qui résume cette journée, est déjà disponible:**

**POUR L'OBTENIR:**

*Remplissez le formulaire ci-dessous et renvoyez-le à la Ligue:*

Chaussée de Louvain, 367/6 à 5004 Bouge  
**Le prix en est de 100 francs**  
+ frais d'envoi.

NOM et PRENOM: .....

ADRESSE: .....

CODE POSTAL: ..... LOCALITE: .....

désire obtenir ..... exemplaires du syllabus sur la journée consacrée à la recherche et aux traitements en SP

## Musique, maestro!

### Lambert Chaumont

Chers amis,  
Continuons notre histoire des organistes de la Principauté de Liège et du Namurois.  
Nous rencontrerons aujourd'hui Lambert Chaumont, né à Liège entre 1630 et 1650.

Le monde le connaît comme Chaumont, mais l'appelait aussi Frère Lambert de Saint Théodore du Couvent des Carmes à Liège. En 1672, il est nommé curé de Saint Martin à Huy (en même temps « Pater », Père Prieur des Carmélites de Huy). Seize ans plus tard, il est nommé curé de St-Germain.

C'est en 1695 qu'il publie ses pièces d'orgue sur les huit tons (un autre volume d'orgue aurait été composé, mais on n'en a retrouvé aucune trace). Il est également connu comme professeur de musique. Le musicologue belge, Roger Bragard, qui découvrit à la Bibliothèque Royale un livre d'orgue manuscrit, parle de quelques cantates de Chaumont qu'on ne parvient pas à retrouver.

Que dire du style de Chaumont ?

Étant autodidacte, il fait la synthèse des oeuvres d'orgue qu'il connaissait et en aurait créé une forme d'écriture française, ce qui n'a rien d'étonnant; la Principauté de Liège ayant toujours été très francophile. On peut rapprocher son écriture de celle de Couperin. Il n'y a qu'à lire sa table d'ornements, publiée en tête de son recueil (exemple: port de voix, coulé, tremblement fort ou doux, puis arpègement, etc...).

Dans l'édition « Jean Ferrard » que je possède, se trouve une reproduction d'un hommage manuscrit à Chaumont: « Sans maître et de son fort composer la musique. Toucher le plus parfait de tous les instruments. Avoir et la science et la belle pratique, élève tous les coeurs par des concerts charmants. »

**Référence:** Les huit suites de Lambert Chaumont, par Hubert SCHOONBROODT, jouées à l'orgue de Saint Maximin de Thionville.

**Collection:** Koch Chwan, musique en Wallonie.

J.P. BOVY.

## Du travail... pour nos matières grises!!

*Une affiliée de longue date, Elke Delmoittiez, nous a suggéré de rendre « la Clef » plus vivante et attrayante, en y insérant des jeux...*

*Voici donc le premier essai. Vos remarques et suggestions seraient les bienvenus pour nous dire ce que vous pensez de cette initiative.*

*Toutes les réponses aux jeux se trouvent à l'avant-dernière page.*

## A. GRILLE INEDITE

### Règle du jeu:

On part de DO, comme indiqué ci-dessous.  
Chaque fois, on y ajoute une lettre, qui permet de créer un nouveau mot.

Les réponses que vous trouverez à la fin de « la Clef » ne sont que des exemples et votre imagination vous permettra, j'en suis sûre, de trouver d'autres mots.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
1	D	O									
2											+L
3											+R
4											+E
5											+A
6											+I
7											+G
8											+Z
9											+S

## B. JOUER AVEC LES LETTRES

### Règle du jeu:

Trouver le maximum de mots de 7 et 8 lettres, formés avec les caractères de JUPITERIENNE.

Envoyez-nous la liste des mots que vous aurez trouvé, ainsi que votre nom et nous ferons un plaisir de publier le nom du gagnant...

### Exemples:

Mots de 7 lettres: ENTIERE, RETENUE, PEINENT, etc...

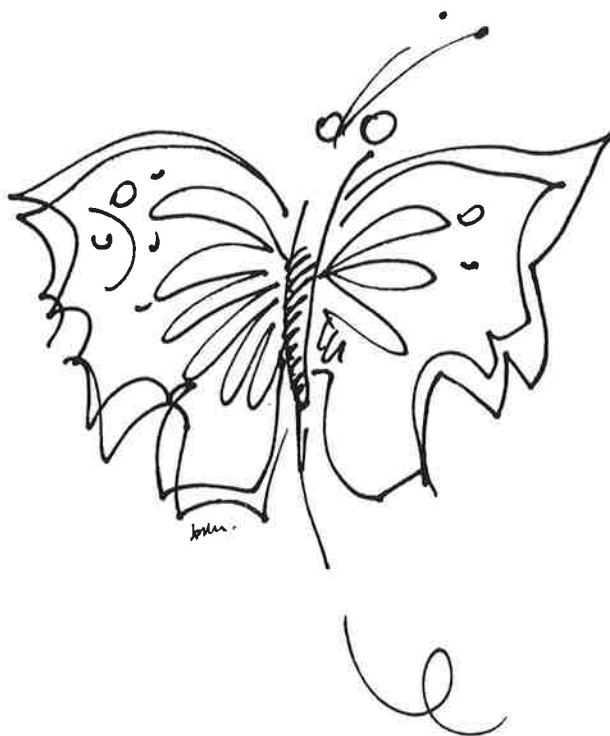
Mots de 8 lettres: REPENTIE, PUNIRENT, etc...

Elke Delmoittiez  
Chemin des Aulnées, 127 à 7060 Soignies  
Tél: 067/33.45.27

## Le Coin des poètes

*Comme un dauphin à qui le froid mobilise ses nageoires,  
ainsi est mon espoir  
Mes idées sont noires  
et m'empêchent de voir à travers ce brouillard  
Mes projets sont dans un tiroir  
enfermés dans une armoire  
Peut-être qu'un jour ils en sortiront  
mais j'ai peur d'y croire  
Les jours passent  
et je sens que ma personne s'efface  
Je sais qu'à mon sort je dois faire face  
mais cela devient de plus en plus difficile,  
hélas!  
Il faut agir  
mais comment quand d'un tunnel  
on n'arrive pas encore à s'en sortir!  
Toi belle colombe qui survole ce ciel  
accroche à tes ailes mon mal et transforme-le  
en arc-en-ciel!*

Samira Zourgani



## HAINAUT

### Les groupes de rencontres

#### Le groupe «SP-rance» de Forchies

Février: Un professeur de yoga très sympathique nous a appris à nous relaxer et nous a fait suivre un rêve intérieur, en s'inspirant de musiques douces et de bruits de vagues (il faudra recommencer...)

Mars: Bricolage et façonnage ont donné quelques belles réalisations. Certains patients sont devenus des moniteurs très écoutés.

Avril: Avec la chorale «Les Lotus», nous sommes devenus «choristes d'un jour»... Tous ensemble, nous sommes partis «à la chasse aux papillons» en «prenant un enfant par la main» et en passant sous «le petit pont de bois». Ces textes, les gammes et les vocalises ne nous ont pas effrayés et le chef ne fut pas trop sévère!

Mai: Nous avons dégusté un repas «Porchetta»...

#### Réunions mensuelles: tous les 3e mardis du mois.

C'est ainsi que nous nous retrouvons dans une ambiance sereine et familiale; chacun apportant sa pierre à l'édifice de cette rencontre amicale.

Mr Mayence, Mme Deltante et notre assistante sociale, Mme Grisay, prennent part à nos réunions et nous encouragent.

Roger et Andrée de Meulemeester.

#### Groupe de rencontre de Bury

#### Réunions mensuelles: tous les 2e mercredis du mois.

Que nos amis atteints de SP, qui n'ont pas encore participé à l'un ou l'autre de ces groupes, s'informent auprès de nos assistantes sociales et rejoignent les habitués au plus tôt.

### Le groupe de Chimay

Il est animé par J. Dercq et poursuit ses activités régulièrement. Notamment ses réunions au Home de Froidchapelle où séjournent 17 personnes atteintes de SP.

### Le programme des activités du printemps à l'été

#### 16 avril: Goûter.

Avec animation par le Comité de Mons-Borinage-Soignies.

#### 23 avril: Traditionnel goûter Charniaux à Thuillies.

La continuité en est assurée par R. et A. De Meulemeester et le Comité de Thudinie.

«Avec Madame Charniaux, nous avons accueilli les participants au 24ème goûter de Thuillies. Cette année encore, nombreux étaient les patients et leurs accompagnants qui avaient répondu à l'invitation, parue dans la Clef de mars.

Avec tous les bénévoles, nous espérons avoir réussi cette fête de l'amitié et nous nous préparons déjà pour avril 1995. Nous fêterons tous ensemble les noces d'argent de ce goûter mis sur pied en 1970, par ce cher Monsieur Charniaux.»

R. et A. De Meulemeester

#### 22-23 et 24 avril: Salon Handicom

Ce salon, organisé par l'ASBL «Horizon 2000», prend de plus en plus d'importance. Cette année, le thème directeur était: «La communication et la personne handicapée».

Nous étions présents dans un stand tapissé d'affiches de la Ligue, avec distribution de brochures, d'exemplaires de la Clef et d'une notice sur les activités du Hainaut.

**7 mai: Excursion.**

Du Comité de Charleroi, avec goûter, au musée Africain de Tervueren (35 inscrits).

**28 mai: Après-midi avec musiciens, chanteurs et comédiens, et goûter.**

Organisé par le Comité du « Pays Vert » (Ath), récemment formé sous l'impulsion de R. Glineur.

**18 juin: Grande journée de retrouvailles entre l'Est et l'Ouest du Hainaut.**

Organisée conjointement par Charleroi et Tournai (Mme Legrand), avec la participation des groupes de Forchies et de Bury. Dîner complet au moulin de Hunelle et visite de l'archéosite d'Aubechies, sur le thème « Un voyage de 5000 ans dans notre passé ».

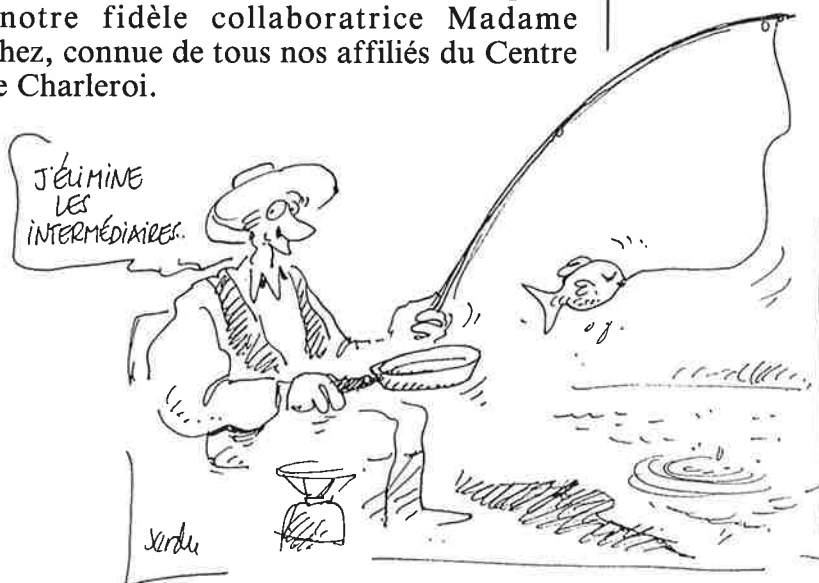
---

## Programme des prochains mois :

**3 septembre: Concours de pêche à la carpe, « Grand Prix Michel Hachez ».**

Aux étangs de la Case à Leval-Trahegnies (Binche), au profit du Comité du Hainaut de la SP.

Ce concours commémore le souvenir de Michel Hachez, disparu récemment, et époux de notre fidèle collaboratrice Madame Hachez, connue de tous nos affiliés du Centre et de Charleroi.

**17 septembre: Traditionnelle journée de la SP à Ghlin.**

Des invitations avec programme seront lancées, en temps utile, par A. Hoebeke. Songez-y dès à présent.

**1<sup>er</sup> octobre: Excursion-goûter.**

A la Trappe de Chimay, organisé par le Comité de Charleroi.

D'autres rencontres, à des dates non encore fixées, sont prévues, à Mons notamment.

**Les VACANCES  
auront lieu du 2 au 9 juillet.**

Au village de Novan-le-Fuzelier, à 50 kms au sud d'Orléans.

Pour cette 9<sup>e</sup> édition des vacances du Hainaut, nous sommes à effectif complet, avec 19 personnes atteintes de SP (dont 18 en voiturette) et un contingent total de 44 personnes, compte tenu des membres de la famille qui accompagnent et des bénévoles soigneurs et aidants.

Heureusement, nous pouvons toujours compter, non seulement sur la présence active de Mr et de Me S. Deltante (Comité du Centre), mais aussi sur la camionnette qu'ils mettent gracieusement à notre disposition, pour le transport des bagages et des voiturettes.

Les participants retrouveront avec plaisir les aidants habituels (Agnès, Isabelle, Monique, Madame Jaume, Madame Gélard, Jean-Piette) et feront connaissance de 2 ou 3 nouveaux volontaires, qui seront vite intégrés.

Nous nous souvenons des premières vacances, face au Mont Blanc, avec des bénévoles qui seront encore là cette année et aussi avec Madame Mabile et Madame Hachez. Celles-ci, dans leurs Centres Provinciaux de Guidance respectifs (Charleroi et Binche), mis au service de la SP par les pouvoirs publics du Hainaut, avaient mis sur pied un réseau de rencontre de visites et de contacts. Certes, la situation n'était pas comparable à celle d'aujourd'hui. Néanmoins, il y avait déjà une vie sociale active, pour créer le climat d'amitié et de confiance, seul capable de décider 21 patients en voiturette à tenter l'aventure de 15 jours en montagne. De tout cela, il faudra reparler un jour...

Pour le Comité du Hainaut,  
J. Mayence

En résumé :

- du 2 au 9 juillet: Vacances au village de Novan-le-Fuzelier
- 3 septembre: Concours de pêche à la carpe;
- 17 septembre: Journée de la SP à Ghlin
- 1<sup>er</sup> octobre: Excursion-goûter à la Trappe de Chimay
  - + Groupe de rencontre «SP-rance» de Forchies: réunions tous les 3e mardis du mois
  - + Groupe de rencontre de Bury: réunions tous les 2e mercredis du mois.

**QUICKIE**  
**MEYRA**  
**ORTOPEDIA**

Nous sommes spécialisés dans les meilleures marques du marché en fauteuils roulants manuels et électroniques et nous vous garantissons un service après-vente rapide, sérieux et de qualité.  
Agréé toutes mutuelles.

**LEHNER**  
S.C. C.V.

**BEC**  
SUNRISE  
MEDICAL  
**AMIGA**

**ROHO**  
**Jay**  
**SPINNER**

Wij zijn gespecialiseerd in de beste merken op de markt voor manuele en elektronische rolstoelen en wij garanderen u een snelle, ernstige en zeer goede naverkoopdienst.  
Erkend door alle mutualiteiten.

96, Rue Général Eenensstraat  
BRUXELLES 1030 BRUSSEL  
FAX: (02) 242 51 91  
TEL.: (02) 215 01 98

## NAMUR

### Attention : modification !

Dorénavant, la **PERMANENCE** d'une des deux assistantes sociales ne se fait plus le lundi, mais le **MARDI de 9 à 12h**.

Pourquoi ce changement ?

Plus de calme, moins de monde au bureau, permettront à nos assistantes sociales d'être plus à l'écoute de vos appels téléphoniques. Nous espérons que ce changement ne causera pas trop de perturbation dans vos habitudes. Merci de prendre bonne note de ce nouvel horaire.

### Récit du voyage à Lourdes

Voici quelques extraits de la lettre que Madame Lenoir a écrite, à propos de ce voyage, organisé par l'Ordre de Malte.

« Je ne puis résister au plaisir de vous faire partager mon enthousiasme... »

Le lendemain de notre arrivée, le dimanche, nous avons eu la grand-messe dans le sous-sol de la Basilique. Ce fut grandiose: d'abord, l'entrée des prêtres (une trentaine), puis, précédés de leurs drapeaux, les Chevaliers de Malte. L'église peut contenir 25 à 30.000 personnes; elle était pleine! Une chorale camerounaise est venue donner une petite note exotique; un moment très émouvant. Le soir, sérénade donnée à l'accordéon, par une petite handicapée aveugle, et à la guitare, par une des bénévoles.

Ce séjour fut rempli, bien sûr, de beaucoup d'autres moments: une autre messe, dite dans la grotte; le plongeon dans la piscine; le verre offert un soir par nos « anges gardiens » de Malte; la procession aux flambeaux... et bien d'autres choses encore.

J'ai surtout apprécié la noblesse de coeur des personnes qui nous ont entourées et je tiens à les remercier chaleureusement. »

### Activités de la Province

1. La petite excursion « **shopping au Luxembourg** » a dû être annulée... Le 2 mai étant, cette année, un jour de congé pour eux ! Mais n'ayez aucune crainte, nous nous retrouverons pour une autre journée « shopping » au mois de septembre.
2. 21 juin : Nous avons participé à **une journée de sensibilisation à l'accessibilité des magasins**, à Namur. Nous avons rejoint d'autres associations qui rencontrent les mêmes problèmes d'accueil et d'accessibilité: l'union fait la force !
3. 24 juin : **La grande excursion d'été** nous a conduit à Courtrai. Nous y avons visité le musée du lin, suivi d'un repas au restaurant. L'après-midi, promenade dans les roseraies: la palette des couleurs y est merveilleuse !
4. fin juillet: Nous formons le projet de nous retrouver autour d'un **buffet campagnard**. Nous espérons trouver une salle dans les environs de Jemeppe.
5. fin septembre: Nous pourrions nous retrouver au **Heysel, où nous visiterions la « Mini-Europe »**.

A tous, je souhaite un été plein de soleil, dans le ciel et dans nos coeurs.

G. de Jamblinne.

En résumé :

- fin juillet: Buffet campagnard.
- fin septembre: Visite de la « Mini-Europe » au Heysel.

## LIEGE

### Remise de prix



En novembre 93, le Comité de Liège a remis au docteur Pépin, par l'intermédiaire de la Fondation Léon Frédéricq, une bourse d'une valeur de 300.000 francs. (Cette Fondation se charge de faire connaître le travail de certains chercheurs auprès du public et de trouver des sponsors).

Le docteur Pépin, jeune et brillant chercheur, travaille au Service Biomédical Expérimental de l'Université de Liège. Il envisage un séjour à l'Université Mac Gill à Montréal, chez le Professeur A. Barbeau.

Le but de sa recherche: les nouvelles perspectives de restauration de la marche dans la SP: effets de la Clonidine et de la Cyproheptadine.

Nous pensons que le fait de donner une bourse permet:

- d'intéresser de jeunes chercheurs à la SP.
- de leur faire connaître des personnes atteintes de SP qu'ils pourront suivre de longues années durant;
- de donner aux neurologues une image dynamique de la Ligue, qu'ils transmettront (et transmettent déjà -nous l'espérons-) aux jeunes diagnostiqués.

### Activités de la Province

Mardi 28 juin: aura eu lieu un déjeuner à Waleffes, dans un cadre superbe.

Fin juillet: après-midi récréative: soit au Centre Nature de Botrange, soit au Parc Animalier de Deigne

### Carrefour santé à Hannut: 13-14 et 15 septembre 1994

Tout ce qui a rapport, de près ou de loin, à la santé sera représenté à Hannut en septembre. Cette année, l'accent sera mis sur la participation des écoles primaires et secondaires. Les **jours du 13 et 15 septembre (de 8.30h à 16.00h)** leur seront réservés.

A chaque association de faire preuve d'imagination pour capter l'intérêt des enfants. Madame Baum, la responsable de notre stand, fera découvrir la SP à travers une scénette jouée par des marionnettes. Les enfants participeront ensuite à un jeu questions-réponses sur la SP.

L'après-midi du 14 est réservée au **grand public (de 14.00h à 20.00h)**. Les adultes et leur famille découvriront les objectifs de la Ligue et les moyens qu'elle met à la disposition de ses affiliés, pour tenter de répondre avec eux à leurs demandes.



En résumé:

- 13-14-15 septembre: Carrefour santé à Hannut
- en juillet : après-midi récréative.



## BRABANT

### Nouvelles du Brabant Wallon

Le groupe « Espoir » a 5 ans... Il continue allègrement son bout de chemin.

Nos activités très variées nous apportent des informations qui nous aident à mieux assumer nos difficultés; la solitude pour certains.

- Nous avons ainsi reçu des informations de Nutricia et de sa gamme d'aliments complets semi-liquides, pour personnes ayant des difficultés de mastication (nerf trijumeau...), ou ayant besoin d'un complément d'alimentation.
- Nous avons également découvert le « Club Magnétic », qui propose diverses possibilités, allant de la lecture sur cassette à la correspondance, en passant par la musique-théâtre et le scrabble. Il suffit d'avoir un lecteur de cassette; de s'abonner au Club (300 frs par an) et le tour est joué! Les loisirs sont meublés et la solitude rompue.
- A la Pentecôte, nous avons été à la mer. Nous étions 20 personnes!
- Au mois de juin, ce fut une journée à Mariemont.

#### Un nouveau groupe

Un nouveau groupe prend son envol dans le Brabant Est, c'est-à-dire, dans la région de Jodoigne. Une première réunion a permis à chacun de dire ce qu'il en attend, de planifier les activités culturelles, les sorties, etc...

**Pour information:** Contacter Nadia HAYNE  
Tél: 010/81.18.62.

Bonne route à ce groupe!

#### Pour les prochains mois:

En juillet-août-septembre: excursion ou barbecue (programme à définir).

**Pour informations complémentaires:**  
Contacter Arlette et Antoine GEBARA  
Tél: 02/384.04.02.

### Du côté de Bruxelles...

#### Activités passées

- Nous avons été à Keukenhof, avec ses tulipes.
- Le 10 juin, nous avons fait une sortie à N.D. au Bois (Jesus-Eik). Nous avons fui la pollution et nous nous sommes gorgés d'oxygène dans la Forêt de Soignes.

#### Les deux nouveaux groupes de Bruxelles

Ils fonctionnent bien. Maggy (une des deux assistantes sociales) réunit des adeptes à Anderlecht; Catherine (l'autre A.S.) les retrouve à Woluwé. Ces groupes sont plein de dynamisme et bien décidés à «se faire une place au soleil»...

Un groupe n'est pas un lieu de «cancans» et de «ragots»: c'est un lieu d'amitié, de réconfort mutuel et de soutien moral.

On fait ENSEMBLE des activités, on partage le repas, on rompt sa solitude, on se réconforte mutuellement... On avance ensemble sur une route semée d'embûches, mais on est soutenu, car quelqu'un porte, avec nous, nos angoisses, nos difficultés et partage aussi nos bonheurs: naissances ou mariage des enfants. Croyez-moi: cela vaut la peine d'essayer, avant de porter un jugement négatif.

Arlette GEBARA

## LUXEMBOURG

### Activités passées

Le goûter de Signeulx, le 21 avril, s'est déroulé dans l'ambiance habituelle de retrouvailles entre amis. Nous étions une quarantaine de personnes, qui ont pu profiter abondamment des délicieux gâteaux et tartes, confectionnés par les dames de Vie Féminine qui nous invitaient. Celles-ci nous ont, en plus, remis la recette de la tombola.

Le 24 avril, à Ruelle, un village voisin, ce sont encore ces mêmes personnes qui avaient organisé une marche parrainée au profit de notre Comité, à qui elles ont remis une somme rondelette.

Ruelle, Signeulx, deux petits villages de Gaume, rattachés l'un à la commune de Vinton, l'autre à Musson. Ils sont sans prétention, mais font la preuve que ce n'est pas nécessairement dans les grands villes que l'on trouve le plus de générosité et d'esprit d'initiative.

Lorsque paraîtront ces lignes, la «réunion de Printemps» à Roumont, le 5 juin, aura déjà eu lieu. Ce sera, à n'en pas douter, un plein succès, comme les années précédentes.

### Bonne nouvelle à Bertrix

L'Asbl «AVJ BERTRIX-LUX», en association avec le Foyer Bertrigeois, vient de débiter la construction de 12 maisons. C'est le fruit du travail d'un groupe de personnes, valides ou vivant un handicap, dont certaines, atteintes de SP. Après 5 ans d'efforts, le premier coup de pelle est enfin donné.

**Le but de l'Asbl** est de fournir un logement accessible aux personnes handicapées physiques, ainsi que l'aide nécessaire pour compenser leur handicap tout en gardant une autonomie optimale.

#### **Qu'est-ce-que l'aide «AVJ» (Aide à la Vie Journalière)?**

Cette aide est donnée aux handicapés -dès leur entrée dans le logement- par un personnel, présent 24h/24, sept jours sur sept. Elle concerne les actes de la vie journalière: lever/coucher, habiller/déshabiller, boire, manger, changer de position, aller aux toilettes, etc... que la personne ne peut plus gérer elle-même.

Pour résumer, la cellule «AVJ» -avec ses services- permet à 12 grands handicapés physiques de vivre, seuls ou en famille, chez eux, dans un quartier parmi les valides.

Le foyer est adapté aux revenus des personnes, dans le cadre de la réglementation sur les logements sociaux.

Quant aux maisons, l'architecture extérieure sera réalisée pour donner toutes facilités d'usage du fauteuil roulant, côté rue et côté jardin. L'aménagement intérieur est prévu pour permettre une circulation complète dans toutes les pièces et l'utilisation de toutes les fonctions de l'habitation: cuisine, salle-de-bains, toilette, terrasse, garage. Pour compléter ces facilités, des équipements intérieurs sont prévus, tels que, ouvre-porte automatique, interphone et télé-commande.

Les personnes intéressées, souhaitant des renseignements complémentaires, peuvent contacter l'AVJ à l'adresse suivante:

**AVJ BERTRIX-LUX**  
Pachis Baudoin à 6900 Marche-en-Famenne  
Tél: 084/31.19.33

## Activités du prochain trimestre

### **Le dimanche 31 juillet: journée des Cavaliers de l'Oneux à Hotton**

(déjà annoncé dans la Clef de mars 94).

Outre le jumping, à partir de 10h, cette journée sera émaillée de nombreuses activités et attractions: gymkhana, dressage de chevaux, horse-ball, démonstration d'art martial japonais à cheval, poneys pour les enfants, promenades en calèche, etc... sans oublier les buvettes et barbecues pour se restaurer sur place. Plusieurs tentes sont prévues en cas de pluie. Grand parking et accès facile pour tous, y compris aux chaises roulantes.

Comme la recette nous est en partie destinée, ce serait une journée sympathique à passer en famille pour nos affiliés. Et leur présence serait un encouragement pour les organisateurs.

Un droit d'entrée modique sera demandé.

Inscriptions souhaitées: Madame HUET  
Bois de Famenne, 3 à 6990 Hotton  
Tél: 084/46.66.21

### **Du 21 au 23 septembre, le pèlerinage à Banneux**

Le prix pour les 3 jours est de 1.500 frs, par personne, tout compris. Rappelons que ce voyage est destiné uniquement aux malades et handicapés, sans accompagnants.

On peut encore s'inscrire auprès des assistantes sociales, Mmes Colet et Piron, sans garantie qu'il y ait encore des places disponibles.

### **Samedi 24 septembre, la journée de la SP**

Mais nous ne sommes pas encore en mesure de vous donner plus de précisions. De toute façon, tous nos affiliés recevront une invitation donnant tous les détails, avec bulletin d'inscription.

Ch. de Briey.

En résumé:

- dimanche 31 juillet: journée des Cavaliers de l'Oneux à Hotton
- du 21 au 23 septembre: pèlerinage à Banneux.
- samedi 24 septembre: journée de la SP.



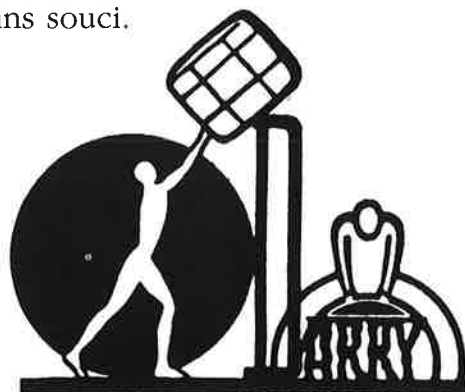
*Par sympathie  
Uit sympathie*

# DE KEYN PAINT SADOLIN

DE KEYN PAINT S.A.  
GROOT-BIJGAARDENSTRAAT 147  
1601 RUISBROEK  
TEL. (02) 371.15.11

## PROBLEMES D'ESCALIERS JE NE CONNAIS PAS

Mon monte-personne **Dary** m'élève avec ou sans voiturette  
où je veux, seul et sans souci.



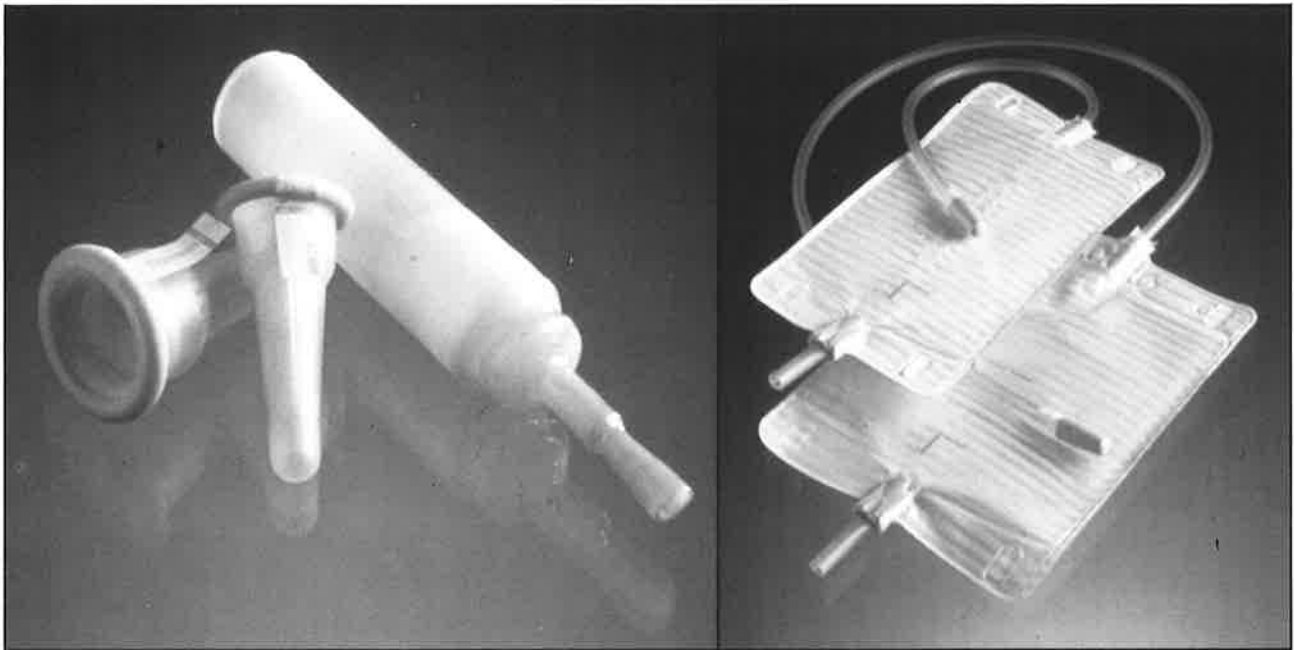
## ATELIERS DARIMONT

Succ. G. de SPA

184 RUE DE MANGOMBROUX - 4800 VERVIERS  
TELEPHONE 087/33 52 49

# Conveen Systems

La solution la plus adaptée au problème d'incontinence masculine



- S'applique facilement
- N'irrite pas la peau
- Est discret et confortable
- Offre sûreté et fiabilité de par sa haute qualité

----- ✂ -----

Coupon-réponse à renvoyer à Coloplast Belgium  
Rue Gallait 64 - 1210 Bruxelles - Tél.: 02/241 01 15

Nom: .....

Adresse: .....

Tél.: .....

- Désire: - une documentation **Conveen 1 pc.**   
 - un échantillon **Conveen 1 pc**  $\varnothing$  25 mm -  $\varnothing$  30 mm -  $\varnothing$  35 mm



**Coloplast**

Coloplast Belgium s.a.  
Rue Gallait 64 - 1210 Bruxelles  
Tél.: 02/241 01 15

Conveen Etui pénien auto-adhésif			Conveen poche à urine		
Références	Diamètre mm	Quantité/boîte	Références	Volume	Quantité/boîte
5200	25	30	15156 (tube 55 cm)*	500 ml	20
5205	30	30			
5210	35	30	15061 (tube 90 cm)*	1500 ml	20

(\*) découpable

## Un week-end à Paris?

### La RESIDENCE INTERNATIONALE DE PARIS

Récemment inaugurée et **totale**ment accessible aux personnes handicapées, propose une structure hôtelière adaptée, en chambres individuelles ou collectives (jusqu'à 4 personnes); espace de remise en forme, restaurant et salle de conférence, tant pour des séjours en individuel que pour des groupes.

Le prix en chambre single est de 280 FF la nuitée (taxes et service compris); le repas en self-service, tournant autour de 50 FF.

#### Informations:

Résidence Internationale de Paris  
44, rue Louis Lumière à 75020 Paris  
Tél: (1) 40.31.45.45 Fax: (1) 40.31.45.67

Eve Craenhals

## Eurogîtes vous propose...

Pour vos vacances, **EUROGÎTES** vous offre deux gîtes ruraux, nouvellement aménagés, même pour le déplacement en chaise roulante.

Dans une vieille ferme restaurée, au bord du village, à côté d'une rivière et de la forêt. Une terrasse couverte, un barbecue et le raccordement du village à une piste cyclable de 30 km, garantissent un séjour sain et reposant. Vente de lait, d'œufs frais. Les hôtes peuvent participer aux travaux de la ferme. Chauffage et électricité inclus.

**Prix par semaine:**  
de 10.000 à 14.000 frs, selon la saison.

#### Informations:

Famille Barthelemy-Majerus  
Rue Principale, 2  
à 8715 Everlange -Luxembourg.  
Tél: 00/352/6.30.10.

«Autonomia» asbl - N° 2 - Février 94.

## «Continents Adaptés»: voyages pour personnes handicapées

L'agence «Continents Insolites» a décidé d'ouvrir ses voyages aux personnes handicapées en créant: «Continents Adaptés».

La spécificité des voyages est de les faire en très petits groupes, afin de tenir compte du handicap et, dans la mesure du possible, des souhaits des personnes handicapées. Les groupes sont toujours encadrés par 3 ou 4 accompagnateurs, dont un paramédical.

«Continents Adaptés» propose des voyages en Europe:

- IRLANDE (11 jours): du 12 au 22.8.94.  
Participation: 36.000 FB + repas.  
(Accompagnateurs: 18.000 FB).
- HOLLANDE (6 jours): du 25 au 30.8.94.  
Participation: 18.000 FB + repas.  
(Accompagnateurs: 11.000 FB).

Il organise aussi des séjours très exotiques, comme le Sahara Algérien, le Mexique, la Chine, l'Israël...

#### Informations:

«Continents Insolites» asbl  
Rue de la Révolution, 1 à 1000 Bruxelles  
Tél au 02/218.24.84 (de 10h à 18h).

Eve Craenhals

## Access Tourisme Services un passeport pour l'intégration

Cette agence, située en France, propose des **voyages organisés aux personnes handicapées moteurs.**

Elle peut aussi organiser toute l'année, des voyages à la carte, au départ de Paris ou de Bruxelles, tant pour des individuels que pour des groupes constitués, en fonction du budget et du handicap.

Pays-Bas, Tyrol, Turquie, Louisiane, Thaïlande, Pérou, sont quelques-unes des destinations proposées.

### Informations :

**Dominique DUPUIS - Directeur**  
Access Tourisme Service  
8, rue Saint Loup - Charsonville  
45130 Meung-sur-Loire France

Eve Craenhals

## Un tour en Montgolfière!

Un tour en ballon coûte 6000 frs par personne (4000 frs, en dessous de 10 ans). La durée du vol est de une heure.

**On peut emmener 1 à 4 personnes ou 1 chaise roulante et 3 personnes.**

Accessibilité de la montgolfière: la nacelle est pourvue d'une porte, qui autorise l'accès en chaise roulante. La personne handicapée est fixée sur un siège.

### Informations :

**HOOGSTRAATS BALLOON**  
Team vzw  
St. Lenaartseweg, 36 b à 2320 Hoogstraten  
Tél: 03/314.32.39.

«Autonomia» asbl - N° 3 - Mars 94.



## LE PROGRAMME BIOMED 1

Le programme européen Biomed 1 regroupe plusieurs thèmes de recherche dans le domaine médical et de la santé. Trois projets concernant la SP ont été retenus par un comité d'experts et sont subsidiés par la CEE: European Database for Multiple Sclerosis (EDMUS); T-cel autoimmunity et Multiple Sclerosis and Rehabilitation; Care and Health Services in Europe (MARCH).

Ce dernier projet entend, d'une part, étudier dans les différents pays européens, les besoins des personnes atteintes de SP et de leur famille et, d'autre part, vérifier dans quelle mesure les services de soins hospitaliers ou à domicile existants, répondent aux demandes.

L'association « Réadaptation en SP » (R.I.M.S.), regroupant les centres ou cliniques européens, actifs dans le domaine de la SP, la « Plate-forme Européenne des Ligues de la SP » et l'association « Hôpital for Europe » (HOPE), participent à ce projet.

Les 4 et 5 février derniers, MARCH a tenu une première réunion à Bruxelles. Une cinquantaine de médecins, psychologues, paramédicaux et économistes de la santé, venant de tous les pays de la CEE, y ont participé et ont défini un programme commun de recherche pour une période de trois ans.

La Princesse J. de Merode, notre Présidente Nationale, est venue saluer les participants. Pour la Belgique, les Docteurs Ketelaer et Charlier représentant le Centre de Melsbroek, le Docteur Guillaume de Fraiture et le Docteur Vandegaer d'Overpelt ont participé aux travaux de cette première réunion internationale.



Outre de multiples enquêtes portant sur les besoins, les structures de soins et les traitements les plus appropriés pour le traitement et la réadaptation des personnes atteintes de SP, des études seront consacrées, dont les échelles d'évaluation de l'autonomie fonctionnelle et du handicap.

Enfin, le projet établira la relation entre les coûts et l'efficacité des traitements appliqués.

Chaque année, un congrès, organisé en commun avec la Plate-forme Européenne des Ligues Nationales, donnera aux personnes atteintes de SP, l'occasion de suivre de près les premiers résultats.

Dr. P. Ketelaer.



## VOTRE LIBERTE LE NOUVEAU «SPORTSTER»



### SUR, SIMPLE et CONFORTABLE

- tricycle électronique • 60 km à 12 km/h •
- vaint les obstacles • commande: 1 levier - 1 main •
- accoudoirs rabattables • moteur «tout terrain» •

# MICHIELS

IMPORTATEUR-DISTRIBUTEUR FAUTEUILS ROULANTS

INFORMATIONS OU DEMONSTRATIONS SUR RENDEZ-VOUS  
ZANDSTRAAT 1b - 3390 TIELT (Brabant) - Tel. 016/50.16.27

## Réponses aux jeux

GRILLE INEDITE.

- 1 DO
- 2 DOL
- 3 LORD
- 4 DROLE
- 5 LOADER
- 6 ORDALIE
- 7 RIGOLADE
- 8 DIALOGUER
- 9 GAUDRIOLE

Avec  
la sympathie  
de



## Générale de Banque

# Ligue Belge de la Sclérose en Plaques Communauté Française

Association sans but lucratif

## SIÈGE SOCIAL:

Chaussée de Louvain, 367 - Bte 6 - 5004 Bouge

Tél: 081/21.27.66 (le matin de 9h à 13h)

Fax: 081/21.59.71 - C.B.: 068-2033180-87

Tél (Bruxelles): 02/733.17.95: mercredi et vendredi de 15h à 17h30

## PERMANENCES SOCIALES:

### BRABANT

Permanence: de 9h30 à 12h

- BRUXELLES: mercredi et vendredi  
Avenue Plasky, 155 - 1040 Bruxelles - Tél: 02/735.86.21
- BRABANT WALLON: jeudi  
Rue Tienne à 2 Vallées, 10 - 1400 Nivelles - Tél: 067/84.12.32  
CCP 000-0666015-13

### HAINAUT

Permanence: jeudi de 9h à 12h:

- CHARLEROI:  
Direction Générale des Affaires Sociales  
Rue de la Bruyère, 157 - 6001 Marcinelle - Tél: 071/44.72.61
- MONS:  
Résidence des Tours, Bloc 4, Studio 2 - 7011 Ghlin - Tél: 065/84.02.48  
CB: 270-0423870-33

### LIÈGE

Permanences: mardi, mercredi et jeudi de 9h à 12h

Rue E. Marneffe 37 - 4020 Liège - Tél: 041/44.22.62 - Fax: 041/44.08.63  
CCP.000.0041473.54

### LUXEMBOURG

PARTIE EST - Permanence: mercredi de 9h à 11h30

Grand-Place, 7 - 6840 Neufchâteau - Tél: 061/27.77.01

PARTIE OUEST - Permanence: mardi de 9 à 12h.

Rue des Raines, 2 - 5580 Wavreille - Tél: 084/21.45.89  
CB: 267-0208969-50

### NAMUR

Permanences: mardi de 9h à 12h

jeudi de 13h30 à 16h30

Chaussée de Louvain, 367 - Bte 6 - 5004 Bouge - Tél: 081/21.27.66  
Fax: 081/21.59.71 - CB: 250-0098441-1

## AFFILIATION ANNUELLE:

Donnant accès à tous les services de la Ligue S.P. Communauté Française y compris au périodique La Clef. 500 Fb.  
A verser au compte: 068-2033180-87.

Nous remercions pour tout versement supérieur à ce montant. La Ligue de la S.P. Communauté Française ASBL est autorisée à délivrer une attestation fiscale pour tout don à partir de 1000 FB - (affiliation de 500 FB non comprise).

### Secrétariat National de la Ligue Belge (ASBL)

Avenue Plasky 173/B.11 - 1040 Bruxelles

Tél: 02/736.16.38

Fax: 02/732.39.59

### Centres spécialisés

Centre national de la Sclérose en Plaques

Vanheylenstraat, 16, 1820 Melsbroek - Tél: 02/751.80.30

Centre neurologique de Fraiture

4557 Fraiture - Tél: 085/51.19.61 ou 62

# GROUPES DE TRAVAIL



---

## « LOGEMENT ET ACCESSIBILITE »

---

Permanence: mercredi de 13h à 17h  
Adresse: Chaussée de Louvain, 367 Bte 6 - 5004 Bouge  
Tél: 081/21.27.66

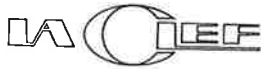


---

## « DOCUMENTATION »

---

Permanence: lundi après-midi de 13h à 16h  
Adresse: Chaussée de Louvain 367, Bte 6 - 5004 Bouge  
Tél: 081/21.27.66



---

## « LA CLEF »

---

Permanence: mardi de 9h à 12h  
Adresse: Chaussée de Louvain 367 Bte 6 - 5004 Bouge  
Tél: 081/21.27.66



---

## « INFORMATIONS ET RENCONTRES »

---

Permanence: mardi de 9h à 16h  
Adresse: Chaussée de Louvain, 367 Bte 6 - 5004 Bouge  
Tél: 081/21.27.66



---

## « VACANCES »

---

Permanence: jeudi de 9h à 12h  
Adresse: Rue E. Marneffe 37 - 4020 Liège  
Tél: 041/44.22.62



---

## « LEGISLATION »

---

Permanence: jeudi de 10h à 13h  
Adresse: Chaussée de Louvain, 367 Bte 6 - 5004 Bouge  
Tél: 081/21.27.66



---

## « EMPLOI »

---

Permanences: 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mardi du mois entre 12h30 et 15h  
Adresse: Chaussée de Louvain, 367 Bte 6 - 5004 Bouge  
Tél: 081/21.27.66

# SIEMENS

## Vidéophone AMI: à chaque voix son visage.

- Nouvelle protection pour habitations, appartements et bureaux

Avec le vidéophone AMI, vous voyez qui sonne. Ainsi, visiteurs mal intentionnés ou indésirables sont tenus à distance.

- Conception et fabrication belges

La vidéophone AMI fait honneur à notre technologie de pointe. La haute qualité de la caméra vidéo à objectif grand angle et à infrarouge assure une excellente vision, même la nuit.

- Grande simplicité d'installation et d'entretien

Modulaires, tous les éléments s'interconnectent rapidement. Et il est toujours possible d'ajouter caméras et moniteurs à l'installation de base. S'adaptant sans difficulté aux bâtiments existants, AMI résiste aux voleurs, aux vandales et aux... intempéries.

- Disponibilité immédiate

Pour connaître l'adresse du distributeur agréé Siemens le plus proche de votre domicile, il vous suffit de composer le 02/536.24.22.

Siemens s.a.  
Département VP1  
chaussée de Charleroi 116  
1060 Bruxelles  
Tél. 02/536 24 22



- Vidéophone AMI: l'œil qui veille.